

Parc éolien de RILOUX



Dossier Administratif

Commune de La Souterraine

Département : Creuse (23)

Juillet 2021 – VERSION N°1

Contenu

Contenu.....	2
1. PRESENTATION DE LA DEMANDE.....	3
Identification de la société.....	3
Identification du signataire.....	3
2. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES.....	4
Capacités techniques et humaines.....	4
Capacités techniques.....	4
Maintenance.....	5
Gestion administrative.....	5
Gestion technique.....	5
Développement en France.....	8
Capacités financières.....	10
Capacités financières du Groupe OSTWIND.....	10
Capacités financières d’OSTWIND INTERNATIONAL SAS.....	10
Montage financier du projet.....	10
3. INFORMATIONS REQUISES.....	12
Rubrique de la nomenclature ICPE.....	12
Plan de situation.....	12
Attestation de conformité urbanisme.....	14
Attestation foncière.....	14
Plan d’ensemble et demande de dérogation d’échelle.....	15
Avis des propriétaires sur la remise en état.....	17
Avis du Président de la Communauté de Communes.....	19
Justificatifs d’envois du résumé non technique.....	21

1. PRESENTATION DE LA DEMANDE

Le présent dossier a pour objectif de présenter une demande d'Autorisation Environnementale, sur la commune de La Souterraine, pour un parc éolien classé sous la rubrique I.C.P.E. 2980.

La lettre de demande se trouve ci-contre.

Constitué de 3 éoliennes et d'une structure de livraison électrique, ce parc sera construit et exploité par la Société d'Exploitation de Parcs Éoliens (SEPE) « RILOUX », Maître d'Ouvrage du projet.

Le pétitionnaire est la Société d'Exploitation de Parcs Éoliens (SEPE) « RILOUX », filiale à 100% de la société OSTWIND International.

Les demandes, pour tous les droits nécessaires à la construction et à l'exploitation des installations du pétitionnaire, sont effectuées par OSTWIND au nom et pour le compte du pétitionnaire. La SEPE « RILOUX » sollicite l'ensemble des autorisations liées à ce projet et prend l'ensemble des engagements en tant que future société exploitante du parc éolien.

Le futur acquéreur de la SEPE « RILOUX » apportera le capital nécessaire à la construction du parc, avec ou sans prêt bancaire, et assumera l'ensemble des engagements relatifs à l'autorisation environnementale, engagements garantis par le contrat de fourniture d'éoliennes VESTAS, le contrat d'Opération et de Maintenance des éoliennes, et le développement effectué par OSTWIND (qualité intrinsèque du projet, productible, financement).

La SEPE « RILOUX » bénéficie donc de l'ensemble des compétences et capacités requises pour la construction, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien « RILOUX ».

Identification de la société

L'identification du demandeur est présentée dans le tableau ci-dessous.

Raison sociale	SEPE RILOUX
Forme juridique	SARL unipersonnelle
Siège social	1, rue de berne – Espace Européen de l'Entreprise – 67300 Schiltigheim
SIRET	880 629 977 00013

Tableau 1 : Référence administrative de la société SEPE « RILOUX » (source : OSTWIND, 2021)

Identification du signataire

Nom	KAYSER
Prénom	Fabien
Nationalité	Française
Qualité	Gérant

Tableau 2 : Référence de signataire pouvant engager la société (source : OSTWIND, 2021)

SARL SEPE RILOUX
Espace Européen de l'entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM
N° SIRET 880 629 977 00013

PREFECTURE DE LA CREUSE
A l'attention de Madame la Préfète
Bâtiment Martin Nadaud
4 Place Louis Lacrocq
23000 GUERET

Schiltigheim, le 20 juillet 2021

Objet : Demande d'autorisation environnementale Eolien, 3 éoliennes et 1 poste de livraison sur la commune de La Souterraine (23300).

Eoliennes	Commune	Section cadastrale	Parcelle	Lieu-dit	Département
ST-01	La Souterraine	AB	96	Riloux	Creuse
ST-02	La Souterraine	AD	243	Riloux	Creuse
ST-03	La Souterraine	AD	235	Riloux	Creuse
PDL	La Souterraine	AB	103	Riloux	Creuse

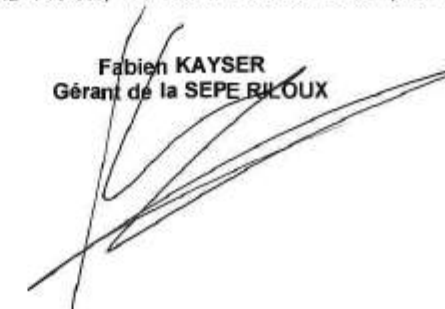
Madame la Préfète,

En application des dispositions relatives à l'autorisation environnementale, fixées aux articles L. 181-1 et suivants et R. 181-1 et suivants du Code de l'environnement, la société à responsabilité limitée (SARL) SEPE RILOUX a l'honneur de solliciter l'autorisation environnementale relative à une installation de production d'énergie électrique à partir de l'énergie mécanique du vent de 3 aérogénérateurs (E-01, E-02, E-03) et 1 poste de livraison (PDL) sur la commune de La Souterraine dans le département de la Creuse. Le poste de livraison constitue le point de connexion entre l'installation de production d'électricité (les éoliennes) et le réseau public de distribution d'électricité (gestionnaire de réseau).

La société SEPE RILOUX vous prie de bien vouloir trouver ici le dossier de demande d'autorisation environnementale Eolien complet, constitué de la présente demande administrative accompagnée des pièces requises.

Nous vous prions de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de notre plus haute considération.

Fabien KAYSER
Gérant de la SEPE RILOUX



2. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

CAPACITES TECHNIQUES ET HUMAINES

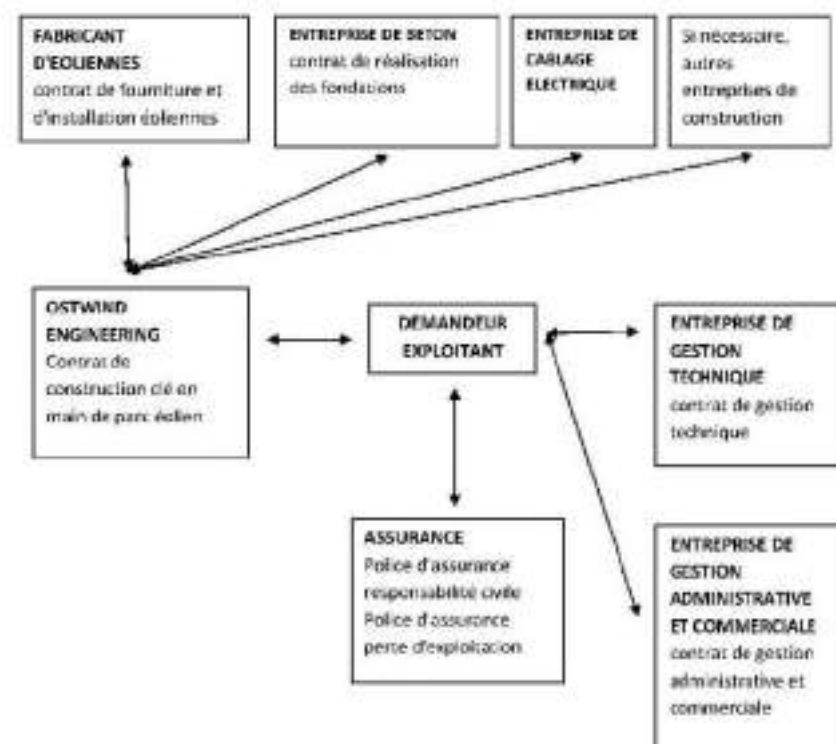
Capacités techniques

Les deux principes suivants seront tout d'abord présentés :

- le pétitionnaire peut présenter les capacités techniques d'une autre société avec laquelle elle aurait conclu des accords de partenariat, au motif « qu'aucune disposition législative ou réglementaire n'interdit à un exploitant de sous-traiter certaines tâches » (CAA Marseille 11 juillet 2011 comités de sauvegarde de Clarency-Valensole, req.09MA 020 14) ;
- les capacités techniques peuvent être démontrées par l'expérience du groupe auquel appartient le pétitionnaire, alors même qu'il n'aurait pas lui-même expérience dans l'exploitation des ICPE (CAA Lyon, 05 avril 2012, req. 10LY02466, Ecopole services).

Dans le cadre du présent projet, le demandeur fera réaliser par des tiers toutes les opérations de construction et tout ou partie des prestations nécessaires à l'exploitation du parc éolien.

Les différents contrats du demandeur pour la construction et les prestations nécessaires à l'exploitation figurent au schéma ci-dessous, commun à la quasi-totalité des projets éoliens :



Contrats dans le cadre d'un projet éolien (source : SEPE RILLOUX, 2021)

Tous les prestataires qui seront responsables de la construction et de l'exploitation du parc éolien sont tous spécialisés et ont fait leurs preuves dans le secteur des parcs éoliens.

Ils sont parfaitement au fait des obligations qui incombent :

- à tous les constructeurs en application de la réglementation applicable, notamment en matière de protection de la sécurité et de la santé,
- plus spécialement aux constructeurs et exploitants de parcs éoliens en application de « l'arrêté ICPE » (Arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement).

Et ils s'engagent, par le contrat conclu avec le demandeur, à les respecter.

Font partie de leurs prestations, en tout état de cause :

- la réalisation et le suivi des mesures compensatoires que le demandeur s'est obligé à réaliser dans le cadre de l'étude d'impact de même que celles imposées par l'arrêté ICPE (exemple : suivi environnemental),
- l'observation de toute prescription émise par le préfet dans le cadre de l'autorisation (exemple : étude acoustique après la mise en service) puis en cours d'exploitation,
- la fourniture d'éoliennes et d'installations électriques conformes aux normes visées par l'arrêté ICPE.

A titre d'exemple, on ajoutera :

- qu'en application de l'article 17 de l'arrêté ICPE, le personnel responsable du fonctionnement de l'installation sera compétent et disposera d'une formation portant sur les risques présentés par l'installation, ainsi que sur les moyens mis en œuvre pour les éviter. Il connaîtra les procédures à suivre en cas d'urgence et procédera à des exercices d'entraînement, le cas échéant, en lien avec les services de secours.
- qu'en application de l'article 18 de l'arrêté ICPE, les prestataires procéderont à un contrôle des éoliennes consistant en un contrôle des brides de fixation, des brides de mât, de la fixation des pales et un contrôle visuel du mât, trois mois puis un an après la mise en service industrielle puis suivant une périodicité qui ne pourra excéder trois ans.

Selon une périodicité qui ne pourra excéder un an, ils procéderont à un contrôle des systèmes instrumentés de sécurité.

Construction clé en main du parc éolien

La construction clé en main du parc éolien, jusqu'à sa mise en service industrielle, sera assurée par la société OSTWIND ENGINEERING.

Quant à elle, OSTWIND ENGINEERING fera appel à l'un des grands fabricants mondiaux d'éoliennes.

L'intégralité des parcs éoliens du groupe OSTWIND en France a été construite avec l'un des grands fabricants mondiaux, principalement VESTAS et ENERCON qui, en 2020, représentaient à eux deux plus de 50 % des éoliennes installées en France.

Les contrats de construction entre le demandeur et OSTWIND ENGINEERING de même qu'entre OSTWIND ENGINEERING et le fabricant d'éoliennes et les autres sous-traitants ne se concluent qu'après l'obtention des autorisations, le demandeur n'est pas en mesure de les fournir au jour du dépôt de la présente demande.

Maintenance

Tous les grands fabricants mondiaux d'éoliennes susvisés assurent eux-mêmes la maintenance des éoliennes qu'ils ont installées.

Il sera dès lors conclu entre le demandeur et le fabricant des éoliennes un contrat de maintenance aux termes duquel le fabricant sera responsable des principales prestations de maintenance.

En outre, les constructeurs fournissent une garantie relative aux éventuels défauts des éoliennes, une garantie de disponibilité des éoliennes, une garantie de courbe de puissance et une garantie relative au niveau sonore des éoliennes installées.

Le contrat de maintenance entre le demandeur et le fabricant des éoliennes ne se concluant qu'après l'obtention des autorisations, le demandeur n'est pas en mesure de le fournir au jour du dépôt de la présente demande.

Gestion administrative

Le demandeur conclura avec la société OSTWIND International, ou avec un autre prestataire de renom, un contrat de gestion administrative et commerciale aux termes duquel le gestionnaire sera responsable des principales prestations de gestion administrative.

La société OSTWIND International assure à ce jour la gestion administrative de 27 parcs éoliens pour un total de 272 MW.

Gestion technique

Le demandeur conclura avec la société OSTWIND International, ou avec un autre prestataire de renom, un contrat de gestion technique aux termes duquel le gestionnaire sera responsable des principales prestations de gestion technique.

La société OSTWIND International assure à ce jour la gestion technique de 27 parcs éoliens pour un total de 272 MW.

Site	Number/type	Installed output per station	Hub height	Rotor diameter	Year of start-up
Oldřšov Moravia-Silesia (CZ)	1 Vestas V 90	2 MW	105 m	90 m	2014
Pritzwalk Brandenburg (D)	5 Vestas V 90	2 MW	105 m	90 m	2014
Birgland Bavaria (D)	2 Vestas V 112	3 MW	140 m	112 m	2014
Süßer Berg Bavaria (D)	1 Vestas V 112	3 MW	140 m	112 m	2014
Blausäulenlinie Bavaria (D)	3 Nordex N 117	2,4 MW	141 m	117 m	2014
Tannberg-Lindenhardt Bavaria (D)	4 Enercon E 101	3 MW	149 m	101 m	2014
Büchenbach Bavaria (D)	4 Vestas V 112	3 MW	140 m	112 m	2013
Pöfersdorf Bavaria (D)	1 Enercon E 101	3 MW	149 m	101 m	2013
Brenntenberg II Bavaria (D)	2 Enercon E 101	3 MW	149 m	101 m	2013
Groß Welle Brandenburg (D)	2 Enercon E 82-E2	2.3 MW	108/138 m	82 m	2013
Ursensollen Bavaria (D)	2 Nordex N 117	2.4 MW	141 m	117 m	2013
Le Vert Galant (Atrébatie) Pas-de-Calais (F)	4 Vestas V 90	3 MW	105 m	90 m	2013
Le Bois du Haut (Atrébatie) Pas-de-Calais (F)	4 Vestas V 90	3 MW	105 m	90 m	2013
Le Garimetz (Atrébatie) Pas-de-Calais (F)	4 Vestas V 90	3 MW	105 m	90 m	2013
Les Cinq Hêtres (Atrébatie) Pas-de-Calais (F)	2 Vestas V 90	3 MW	105 m	90 m	2013
Bärenholz Bavaria (D)	1 Vestas V 112	3 MW	140 m	112 m	2012
Edelsfeld Bavaria (D)	2 Enercon E 82-E2	2.3 MW	138 m	82 m	2012
Kastl Bavaria (D)	1 Vestas V 112	3 MW	140 m	112 m	2012
Braunersgrün Bavaria (D)	1 Vestas V 112	3 MW	140 m	112 m	2012
Brenntenberg Bavaria (D)	3 Enercon E 101	3 MW	135 m	101 m	2012/ 2011
Zieger Bavaria (D)	5 Enercon E 82-E2	2.3 MW	138 m	82 m	2011
Bois de Tappe (Deux Rivières) Meurthe et Moselle (F)	3 Vestas V 90	2 MW	105 m	90 m	2011
Croix Didier (Deux Rivières) Meurthe et Moselle (F)	4 Vestas V 90	2 MW	105 m	90 m	2011
Les Neufs Champs (Deux Rivières) Meurthe et Moselle (F)	4 Vestas V 90	2 MW	80 m	90 m	2011
La Pièce du Roi (Deux Rivières) Meurthe et Moselle (F)	4 Vestas V 90	2 MW	80 m	90 m	2011

Site	Number/type	Installed output per station	Hub height	Rotor diameter	Year of start-up
Fasanerie Bavaria (D)	5 Enercon E 82	2 MW	138 m	82 m	2010
Schwarzer Berg III Brandenburg (D)	1 Vestas V 90	2 MW	105 m	90 m	2010
Schwarzer Berg II Brandenburg (D)	2 Vestas V 90 2 Enercon E 53	2 MW 0.8 MW	105 m 73 m	90 m 53 m	2009
Cottbus Halde Brandenburg (D)	14 Vestas V 90	2 MW	105 m	90 m	2009
Trattendorf III Saxony (D)	1 Enercon E 82	2 MW	138 m	82 m	2009
Leislau II Saxony-Anhalt (D)	2 Enercon E 82	2 MW	84 m	82 m	2009
Saint Jaques de Nêhou Basse-Normandie (F)	5 Enercon E 70	2 MW	85 m	70 m	2009
La Chapelle St. Anne (Fruges) Pas-de-Calais (F)	4 Enercon E 70	2 MW	85 m	70 m	2009
Les Herons (Fruges) Pas-de-Calais (F)	4 Enercon E 70	2 MW	85 m	70 m	2009
Fond Gerome (Fruges) Pas-de-Calais (F)	4 Enercon E 70	2 MW	85 m	70 m	2009
Les Trentes (Fruges) Pas-de-Calais (F)	5 Enercon E 70	2 MW	85 m	70 m	2009
Les Combles (Fruges) Pas-de-Calais (F)	4 Enercon E 70	2 MW	85 m	70 m	2009
Kronsberge Brandenburg (D)	12 Gamesa G58	0.85 MW	71 m	58 m	2008
Schwarzer Berg Brandenburg (D)	5 Gamesa G58	0.85 MW	71 m	58 m	2008
Fond des Saules (Fruges) Pas-de-Calais (F)	5 Enercon E 70	2 MW	85 m	70 m	2008
Le Bois Sapin (Fruges) Pas-de-Calais (F)	5 Enercon E 70	2 MW	85 m	70 m	2008
Mont d'Hezeques (Fruges) Pas-de-Calais (F)	4 Enercon E 70	2 MW	64 m	70 m	2008
Sole de Bellevue (Fruges) Pas-de-Calais (F)	5 Enercon E 70	2 MW	85 m	70 m	2008
Le Marquay (Fruges) Pas-de-Calais (F)	4 Enercon E 70	2 MW	64 m	70 m	2007
Les Sohettes (Fruges) Pas-de-Calais (F)	5 Enercon E 70	2 MW	85 m	70 m	2007
Mont Felix (Fruges) Pas-de-Calais (F)	5 Enercon E 70	2 MW	85 m	70 m	2007
Fond d'Etre (Fruges) Pas-de-Calais (F)	4 Enercon E 70	2 MW	85 m	70 m	2007
Fond du Moulin (Fruges) Pas-de-Calais (F)	2 Enercon E 70	2 MW	85 m	70 m	2007
Le Chemin Vert (Fruges) Pas-de-Calais (F)	5 Enercon E 70	2 MW	64 m	70 m	2007
Le Florembeau (Fruges) Pas-de-Calais (F)	5 Enercon E 70	2 MW	85 m	70 m	2007

Site	Number/type	Installed output per station	Hub height	Rotor diameter	Year of start-up
Rottelsdorf Südwest Saxony-Anhalt (D)	2 Vestas V 90	2 MW	105 m	90 m	2006
Trattendorf II Saxony (D)	1 Vestas V 80 1 Vestas V 52	2 MW 0.85 MW	100 m 86 m	80 m 52 m	2006
St. Clement Ardèche (F)	2 Enercon E 40	0.6 MW	46 m	44 m	2005
Cottbus-Nord Brandenburg (D)	12 Vestas V 90	2 MW	105 m	90 m	2005
Prignitz Brandenburg (D)	17 Vestas NM72	1.5 MW	64 m	72 m	2005
Wolfswinkel (Ext. Prignitz) Brandenburg (D)	1 Enercon E 48	0.8 MW	76 m	48 m	2005
Ravne 1 Pag (HR)	7 Vestas V 52	0.85 MW	46 m	52 m	2004
Katzenberg Thuringia (D)	14 Vestas V 52	0.85 MW	74 m	52 m	2004
Scheibe-Trattendorf Saxony (D)	8 Repower MM82	2 MW	100 m	82 m	2004
Rottelsdorf III (Extension) Saxony-Anhalt (D)	3 GE Wind 1.5s	1.5 MW	85 m	70 m	2003
Karstädt-Blüthen II Brandenburg (D)	12 Nordex N 60	1.3 MW	69 m	60 m	2002
Molau-Leislau Saxony-Anhalt (D)	16 Vestas V 66	1.65 MW	78 m	66 m	2002
Wansleben Saxony-Anhalt (D)	8 Südwind S 70	1.5 MW	85 m	70 m	2002
Tiefenbach Saxony (D)	1 Enron TW 1.5s 6 Enercon E 66	1.5 MW 1.8 MW	65 m 65 m	71 m 70 m	2001/ 2002
Baalberge Saxony-Anhalt (D)	4 Südwind S 70	1.5 MW	85 m	70 m	2001
Karstädt-Blüthen I Brandenburg (D)	20 Nordex N 60	1.3 MW	69 m	60 m	2001
Zabenstedt Saxony-Anhalt (D)	3 Nordex N 62	1.3 MW	69 m	62 m	2001
Beesenstedt Saxony-Anhalt (D)	8 Enron TW 1.5s	1.5 MW	85 m	71 m	2000
Littdorf Saxony (D)	7 Enron TW 1.5s	1.5 MW	65 m	71 m	2000
Saubusch Saxony (D)	14 Enron TW 1.5s	1.5 MW	65 m	71 m	2000
Bockelwitz Saxony (D)	6 Tacke TW 1.5i 4 Tacke TW 1.5s	1.5 MW 1.5 MW	67 m	65 m	1999
Ihlewitz Saxony-Anhalt (D)	19 Nordex N 60	1.3 MW	69 m	60 m	1999
Rottelsdorf Saxony-Anhalt (D)	11 Tacke TW 1.5s	1.5 MW	85 m	71 m	1999
Sitten Saxony (D)	7 Tacke TW 1.5s	1.5 MW	65 m	71 m	1999
Limbach-Oberfrohna Saxony (D)	2 Tacke TW 600e	0.6 MW	70 m	46 m	1998/ 2001

Site	Number/type	Installed output per station	Hub height	Rotor diameter	Year of start-up
Bernsdorf-Gersdorf Saxony (D)	9 Nordex N 54	1 MW	6/60 m 3/69 m	54 m	1998/ 1999
Göpfersdorf Thuringia (D)	1 Vestas V 44	0.6 MW	63 m	44 m	1998
Hübitz Saxony-Anhalt (D)	4 Vestas V 44	0.6 MW	63 m	44 m	1997
Kuhschnappel Saxony (D)	1 Tacke TW 600	0.6 MW	50 m	43 m	1996
Markersdorf Saxony (D)	6 Tacke TW 600	0.6 MW	60 m	60 m	1996
Utgast Lower-Saxony (D)	34 Tacke TW 600	0.6 MW	50 m	43 m	1996
Clausnitz Saxony (D)	2 Tacke TW 600	0.6 MW	50 m	43 m	1995
Elsdorf Saxony (D)	6 Tacke TW 600	0.6 MW	50 m	43 m	1995
Jöhstadt Saxony (D)	3 Vestas V 39 3 Nordex N 27 3 Micon 400	0.5 MW 0.25 MW 0.4 MW	40 m	39 m 27 m 36 m	1994
Satzung Saxony (D)	2 Vestas V 27 2 Micon 250 1 Lagerwey 75	0.225 MW 0.25 MW 0.075 MW	30 m	27 m 20 m 20 m	1992

Parcs éoliens raccordés par OSTWIND ces 10 dernières années (source : OSTWIND, 2019)

Développement en France

Depuis 1999, la société OSTWIND a construit **422 MW**, soit l'installation de **189 éoliennes** sur le territoire français.

La société OSTWIND International est à l'origine du développement et de la construction du plus grand ensemble éolien de France. Le parc de Fruges, dans le Pas-de-Calais, est aujourd'hui une référence absolue pour la filière éolienne. Ce sont ainsi 70 éoliennes, installées sur 16 sites différents dans le canton de Fruges, qui ont été mises en service de 2007 à 2009.

Département	Parc	Type de machine	Nombre de machines	Puissance installée	Mise en service	Exploitant
Pas-de-Calais (62)	Fruges	ENERCON E70/2000	35	70 MW	2007	OSTWIND
Pas-de-Calais (62)	Fruges	ENERCON E70/2000	35	70 MW	2008	OSTWIND
Ardèche (07)	Saint-Clément	ENERCON E40/600	2	1.2 MW	2005	OSTWIND
Manche (50)	Saint-Jacques de Néhou	ENERCON E70/2000	5	10 MW	2009	ERG
Moselle (57)	Deux-Rivières	VESTAS V90	19	38 MW	2011 / 2015	OSTWIND
Pas-de-Calais (62)	Hucqueliers	Enercon E82/2000	6	12 MW	2014	OSTWIND
Pas-de-Calais (62)	Atrébatie	Vestas V90/3000	18	54 MW	2013	WPO
Pas-de-Calais (62)	Beaumetz-les-Aires	ENERCON E82/2300	2	4.6	2017	OSTWIND
Ardèche (07)	Val d'Ay	ENERCON E70 /2300	5	11.5MW	2017	OSTWIND
Moselle (57)	Ottange	Vestas V100/2000	8	16	2018	OSTWIND
Moselle (57)	Boulangé	Vestas V100/2000	2	4	2018	OSTWIND
Marne (51)	Gault Soigny	Vestas V100/2000	7	14	2019	OSTWIND
Somme (80)	Bettencourt-Rivière et Condé-Folie	Vestas V112	7	21.9	2020	OSTWIND
Haute-Vienne (87)	Basse-Marche	Vestas V100	24	52.8	2020	OSTWIND

Parcs éoliens raccordés par OSTWIND (source : OSTWIND, 2021)

A ce jour, 10 autres projets sont autorisés :

- Fruges 2 (17 éoliennes, 44 MW)
- Camblain Châtelain (4 éoliennes, 12 MW)
- Delta sèvre argent (3 éoliennes, 9 MW)
- Blacy (7 éoliennes, 15.4 MW)
- Val d'Origny (9 éoliennes, 31.5 MW)
- Lisbourg 1 (2 éoliennes, 6 MW)

- Lisbourg 2 (5 éoliennes, 11 MW)
- Couture d'Argenson (4 éoliennes, 8.8 MW)

RESSOURCES HUMAINES

Le groupe OSTWIND est une équipe internationale de plus de 100 ingénieurs, techniciens et commerciaux.

En France, la société OSTWIND compte 47 personnes dont 30 à son siège de Strasbourg.

ASSURANCES

Le demandeur est titulaire d'une police de responsabilité civile garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile lui incombant.

Cette garantie s'applique en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés à autrui ; elle prend effet dès la signature des baux emphytéotiques et prend fin le jour de la réception/livraison des ouvrages pour ce qui est de l'assurance responsabilité civile.

Concernant l'assurance responsabilité civile en tant qu'exploitant, elle prend effet dès réception définitive de l'installation d'éoliennes ou au plus tôt dès la mise en service du contrat de production et vente de l'énergie auprès d'ENEDIS.

Tableau 1 : Plan d'affaire prévisionnel et Echancier de la dette bancaire du projet du Parc Eolien « RILOUX » (source : OSTWIND, 2021)

SEPE RILOUX						Plan d'investissement																							
Caractéristiques						Investissement																							
	Nb éoliennes	Puissance installée	Productible P50	Prix de construction	Montant immobilisé																								
Unité	unités	en MW	en heures éq.	en EUR/MW	en EUR																								
Parc	3	10,80	2 130	1 500 000	16 721 200																								
Tarif éolien AO (€/MWh)						59,00																							
Coefficient L						0,50%																							
Inflation						1,50%																							
Taux						2,50%																							
Durée prêt						20,00																							
% de fonds propres						25%																							
Compte d'exploitation						Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21		
Chiffre d'affaires							678 500 €	1 363 785 €	1 370 604 €	1 377 457 €	1 384 344 €	1 391 266 €	1 398 222 €	1 405 213 €	1 412 239 €	1 419 301 €	1 426 397 €	1 433 529 €	1 440 697 €	1 447 900 €	1 455 140 €	1 462 415 €	1 469 728 €	1 477 076 €	1 484 462 €	1 491 884 €	1 499 343 €		
Charges d'exploitation							-135 000 €	-274 050 €	-278 161 €	-282 333 €	-286 568 €	-290 867 €	-295 230 €	-299 658 €	-304 153 €	-308 715 €	-313 346 €	-318 046 €	-322 817 €	-327 659 €	-332 574 €	-337 563 €	-342 626 €	-347 765 €	-352 982 €	-358 277 €	-363 651 €		
Suivi environnemental							-63 800 €	-3 100 €	-3 100 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-45 700 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-13 000 €	0 €		
Montant des impôts et taxes hors IS							-112 519 €	-115 307 €	-115 342 €	-115 378 €	-115 414 €	-115 450 €	-115 487 €	-115 524 €	-115 561 €	-115 599 €	-115 636 €	-115 675 €	-115 714 €	-115 753 €	-115 792 €	-115 832 €	-115 872 €	-115 912 €	-115 953 €	-115 995 €	-116 036 €		
Excédent brut d'exploitation							367 181 €	971 328 €	974 001 €	979 746 €	982 362 €	984 949 €	987 506 €	990 032 €	992 526 €	994 987 €	951 715 €	999 808 €	1 002 166 €	1 004 489 €	1 006 774 €	1 009 021 €	1 011 230 €	1 013 398 €	1 015 526 €	1 017 613 €	1 019 656 €		
Dotations aux amortissements							-418 030 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-836 060 €	-418 030 €		
Résultat d'exploitation							-50 849 €	135 268 €	137 941 €	143 686 €	146 302 €	148 889 €	151 446 €	153 972 €	156 466 €	158 927 €	115 655 €	163 748 €	166 106 €	168 429 €	170 714 €	172 961 €	175 170 €	177 338 €	179 466 €	181 553 €	183 601 €	185 626 €	
Résultat financier							-156 761 €	-304 351 €	-291 866 €	-279 067 €	-265 946 €	-252 495 €	-238 705 €	-224 569 €	-210 077 €	-195 221 €	-179 990 €	-164 377 €	-148 371 €	-131 962 €	-115 140 €	-97 896 €	-80 217 €	-62 094 €	-43 515 €	-24 468 €	-4 942 €		
Résultat courant avant IS							-207 611 €	-169 083 €	-153 925 €	-135 381 €	-119 644 €	-103 606 €	-87 259 €	-70 597 €	-53 612 €	-36 294 €	-64 336 €	-629 €	17 735 €	36 466 €	55 573 €	75 065 €	94 952 €	115 244 €	135 952 €	156 039 €	176 001 €		
Montant de l'impôt sur les sociétés						25,00%	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-17 446 €		
Résultat net après impôt							-207 611 €	-169 083 €	-153 925 €	-135 381 €	-119 644 €	-103 606 €	-87 259 €	-70 597 €	-53 612 €	-36 294 €	-64 336 €	-629 €	17 735 €	36 466 €	55 573 €	75 065 €	94 952 €	115 244 €	135 952 €	156 039 €	176 001 €		
Capacité d'autofinancement							210 419 €	666 977 €	682 135 €	700 679 €	716 416 €	732 454 €	748 801 €	765 463 €	782 448 €	799 766 €	771 724 €	835 431 €	853 795 €	872 526 €	891 633 €	911 125 €	931 012 €	951 304 €	972 012 €	983 145 €	997 268 €		
Flux de remboursement de dette							-243 562 €	-496 296 €	-508 781 €	-521 580 €	-534 701 €	-548 152 €	-561 941 €	-576 077 €	-590 569 €	-605 426 €	-620 656 €	-636 270 €	-652 276 €	-668 684 €	-685 506 €	-702 751 €	-720 429 €	-738 553 €	-757 132 €	-776 179 €	-395 381 €		
Flux de trésorerie disponible							-33 143 €	170 682 €	173 354 €	179 099 €	181 716 €	184 303 €	186 859 €	189 385 €	191 879 €	194 340 €	151 068 €	199 162 €	201 520 €	203 842 €	206 127 €	208 375 €	210 583 €	212 752 €	214 880 €	216 966 €	601 887 €		
Les charges d'exploitation comprennent l'ensemble des charges courantes encourues pendant la phase d'exploitation, notamment les loyers, les assurances, les frais de maintenance et de réparation, les coûts de gestion technique et administrative et les frais liés au respect des différentes obligations réglementaires comme, par exemple, la constitution des garanties pour démantèlement et les suivis environnementaux.																													
Echéancier dette bancaire						Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21		
Semestre 1								2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40		
solde initial S1								12 297 338 €	11 801 042 €	11 292 262 €	10 770 682 €	10 235 982 €	9 687 830 €	9 125 889 €	8 549 811 €	7 959 242 €	7 353 816 €	6 733 160 €	6 096 891 €	5 444 615 €	4 775 930 €	4 090 424 €	3 387 674 €	2 667 244 €	1 928 691 €	1 171 560 €	395 381 €		
Remboursements S1								-246 607 €	-252 810 €	-259 170 €	-265 690 €	-272 373 €	-279 225 €	-286 250 €	-293 451 €	-300 833 €	-308 401 €	-316 159 €	-324 112 €	-332 266 €	-340 624 €	-349 193 €	-357 977 €	-366 983 €	-376 215 €	-385 679 €	-395 381 €		
solde final S1								12 050 731 €	11 548 232 €	11 033 092 €	10 504 992 €	9 963 608 €	9 408 605 €	8 839 639 €	8 256 361 €	7 658 409 €	7 045 416 €	6 417 001 €	5 772 778 €	5 112 349 €	4 435 306 €	3 741 231 €	3 029 696 €	2 300 261 €	1 552 477 €	785 881 €	0 €		
intérêts S1								-153 717 €	-147 513 €	-141 153 €	-134 634 €	-127 950 €	-121 098 €	-114 074 €	-106 873 €	-99 491 €	-91 923 €	-84 165 €	-76 211 €	-68 058 €	-59 699 €	-51 130 €	-42 346 €	-33 341 €	-24 109 €	-14 644 €	-4 942 €		
Semestre 2							1	3	5	7	9	11	13	15	17	19	21	23	25	27	29	31	33	35	37	39			
solde initial S2							12 540 900 €	12 050 731 €	11 548 232 €	11 033 092 €	10 504 992 €	9 963 608 €	9 408 605 €	8 839 639 €	8 256 361 €	7 658 409 €	7 045 416 €	6 417 001 €	5 772 778 €	5 112 349 €	4 435 306 €	3 741 231 €	3 029 696 €	2 300 261 €	1 552 477 €	785 881 €			
Remboursements S2								-243 562 €	-249 689 €	-255 970 €	-262 410 €	-269 011 €	-275 778 €	-282 716 €	-289 828 €	-297 119 €	-304 593 €	-312 256 €	-320 111 €	-328 164 €	-336 419 €	-344 882 €	-353 558 €	-362 452 €	-371 570 €	-380 917 €	-390 500 €		
solde final S2								12 297 338 €	11 801 042 €	11 292 262 €	10 770 682 €	10 235 982 €	9 687 830 €	9 125 889 €	8 549 811 €	7 959 242 €	7 353 816 €	6 733 160 €	6 096 891 €	5 444 615 €	4 775 930 €	4 090 424 €	3 387 674 €	2 667 244 €	1 928 691 €	1 171 560 €	395 381 €		
intérêts S2								-156 761 €	-150 634 €	-144 353 €	-137 914 €	-131 312 €	-124 545 €	-117 608 €	-110 495 €	-103 205 €	-95 730 €	-88 068 €	-80 213 €	-72 160 €	-63 904 €	-55 441 €	-46 765 €	-37 871 €	-28 753 €	-19 406 €	-9 824 €		

CAPACITES FINANCIERES

Capacités financières du Groupe OSTWIND

Le tableau ci-dessous présente les données financières du groupe OSTWIND

	2017	2018	2019
Chiffres d'affaires (en milliers €)	55 1215	91 508	114 087
Fonds propres (en milliers €)	30 242	38 656	59 252

Données financières du groupe OSTWIND (Source : OSTWIND, 2021)

Capacités financières d'OSTWIND INTERNATIONAL SAS

La société OSTWIND International, développeuse du projet a, depuis le début de son activité à la fin des années 1990 et jusqu'à ce jour, construit et mis en service 189 éoliennes industrielles (comme celles du présent projet) et a pu à cette occasion vérifier la fiabilité des plans d'affaires prévisionnels des parcs éoliens.

Montage financier du projet

Le pétitionnaire (la SEPE RILOUX), disposera des capacités financières nécessaires pour assurer la construction, puis l'exploitation du Parc Eolien de RILOUX sur toute la durée d'exploitation de ce parc.

Ces moyens financiers proviendront, comme pour tous les projets éoliens menés par OSTWIND International SAS, de fonds propres fournis à la SEPE par sa maison mère, OSTWIND et de dette bancaire contractée auprès d'établissement de crédit.

Selon un schéma éprouvé par toute la filière éolienne française, et compte tenu de la rentabilité prévisionnelle attendue du parc éolien exploité par la SEPE, la dette bancaire devrait couvrir 75 % des dépenses d'investissement, le solde étant fourni par OSTWIND, sous la forme de fonds propres.

La SEPE RILOUX est une filiale à 100 % de la Société OSTWIND International SAS et ses objets sont uniquement de construire et exploiter le Parc Eolien de RILOUX. Cette situation et cet objet social limité à la construction et à l'exploitation du Parc Eolien lui permettent d'obtenir un prêt bancaire dans des conditions optimisées : les banques prêtent directement à la SEPE dont l'activité est exclusivement dédiée au parc éolien.

Ce mode de financement dit « de projet » est pratiqué par la quasi-totalité des acteurs de la filière éolienne, car il permet aux banques d'avoir de la visibilité sur les actifs et la production du Parc éolien sur lesquels elle peut avoir des garanties et aux développeurs de projet d'obtenir des financements à des niveaux d'endettement élevés sans avoir à donner de garanties sur leurs autres actifs.

Cette situation est reflétée dans le **business plan** du projet détaillé sur la page précédente. Le montant total de l'investissement pour ce projet de 3 machines atteint **16 721 200 €** (cf. tableau 2).

Parmi ce plan d'investissement, il est tenu compte d'une garantie de démantèlement du parc, dont le montant est calculé comme suit : $50\,000\text{ €} + (10\,000 \times (P-2))\text{ €}$, P étant la puissance unitaire de l'éolienne /aérogénérateur (indexé suivant la législation en vigueur) :

$$\text{Garantie de démantèlement} = 3 \times (50\,000 + (10\,000 \times (3.6 - 2))) \text{ (+indexation)} \\ = 198\,000\text{ € (+indexation)}$$

Le montant réel sera connu le jour de la mise en service et sera indexé annuellement suivant la législation en vigueur.

Le **plan d'affaires prévisionnel du demandeur** sur la durée du futur contrat de complément de rémunération avec ENEDIS, à savoir 20 années, est présenté précédemment.

Y figurent les montants prévisionnels de chiffres d'affaires, de coût et de flux de trésorerie du projet avant et après impôts, notamment les charges et produits d'exploitation mettant en évidence les prestations de maintenance.

Les données de ce plan d'affaires prévisionnel sont quasi certaines : en effet, la ressource en vent est prédictible avec une probabilité d'occurrence élevée : préalablement au dépôt de la présente demande, des études de vent ont été réalisées pour le site du projet.

À partir des résultats de ces études de vent, il est possible de prévoir la production d'électricité en fonction du type d'éolienne choisie, avec une marge d'erreur très faible.

Étant précisé qu'il a été retenu, pour ce plan d'affaires prévisionnel, les résultats de l'étude de vent fondés sur l'hypothèse la plus conservatrice.

Quant aux charges d'exploitation, elles sont très faibles dans leur montant, très prévisibles dans leur montant et leur récurrence.

Elles sont très largement couvertes par les revenus du parc éolien (on estime en effet que sur un parc standard, les charges d'exploitation, taxes comprises, s'élèvent à environ 25 % du chiffre d'affaires annuel).

En outre, l'exploitant souscrira, notamment à la demande de la banque, une assurance perte d'exploitation pour tout événement entraînant la destruction de l'éolienne et/ou une interruption de la production.

Enfin, dans le cadre de leurs garanties, les fabricants d'éolienne garantissent systématiquement un taux de disponibilité minimale de l'éolienne.

On ajoutera que la banque finançant le projet exige et vérifie que le plan d'affaires prévisionnel comprenne toutes les charges d'exploitation et repose sur des hypothèses prudentes, et comprenne une réserve constituée pour faire face à tout imprévu tel des conditions météorologiques exceptionnellement défavorables.

Preuve de la fiabilité des plans d'affaires prévisionnels des projets éoliens, sur les 1450 parcs éoliens en activité en France (2020), aucun cas de faillite n'a été recensé.

L'extrême fiabilité du plan d'affaires prévisionnel du projet éolien garantit que le demandeur disposera des capacités financières nécessaires au sens des textes de lois.

Le financement du projet ne pourra être mis en place que très peu en amont de la construction du parc éolien, la banque exigeant l'obtention des autorisations de construire pour établir une offre.

Le demandeur n'est dès lors, au jour du dépôt de la présente demande, pas en mesure de présenter un engagement financier ferme d'un établissement bancaire.

Toutefois, le plan d'affaires provisionnel présente les capacités financières que la SEPE entend mettre en œuvre au moment de la mise en service du parc éolien.

Sont bien évidemment compris dans le montant de l'investissement total estimé :

- le coût des mesures compensatoires que le demandeur s'engage à réaliser ainsi que toutes celles imposées par la réglementation,
- le coût de la garantie démantèlement à la fin de l'exploitation du parc éolien.

Plan d'investissement			
Investissement			
Construction du parc	16 200 000 €		
Intérêts intercalaires	202 500 €		
Frais de constitution	81 000 €		
Garantie démantèlement	198 000 €		
Mesures environnementales	39 700 €		
Total investissement	16 721 200 €		
Financement			
Crédit bancaire	12 540 900 €	75%	
Apport en FP	4 180 300 €	25%	
Total financement	16 721 200 €	100%	

Plan d'investissement du projet (Source : SEPE RILLOUX)

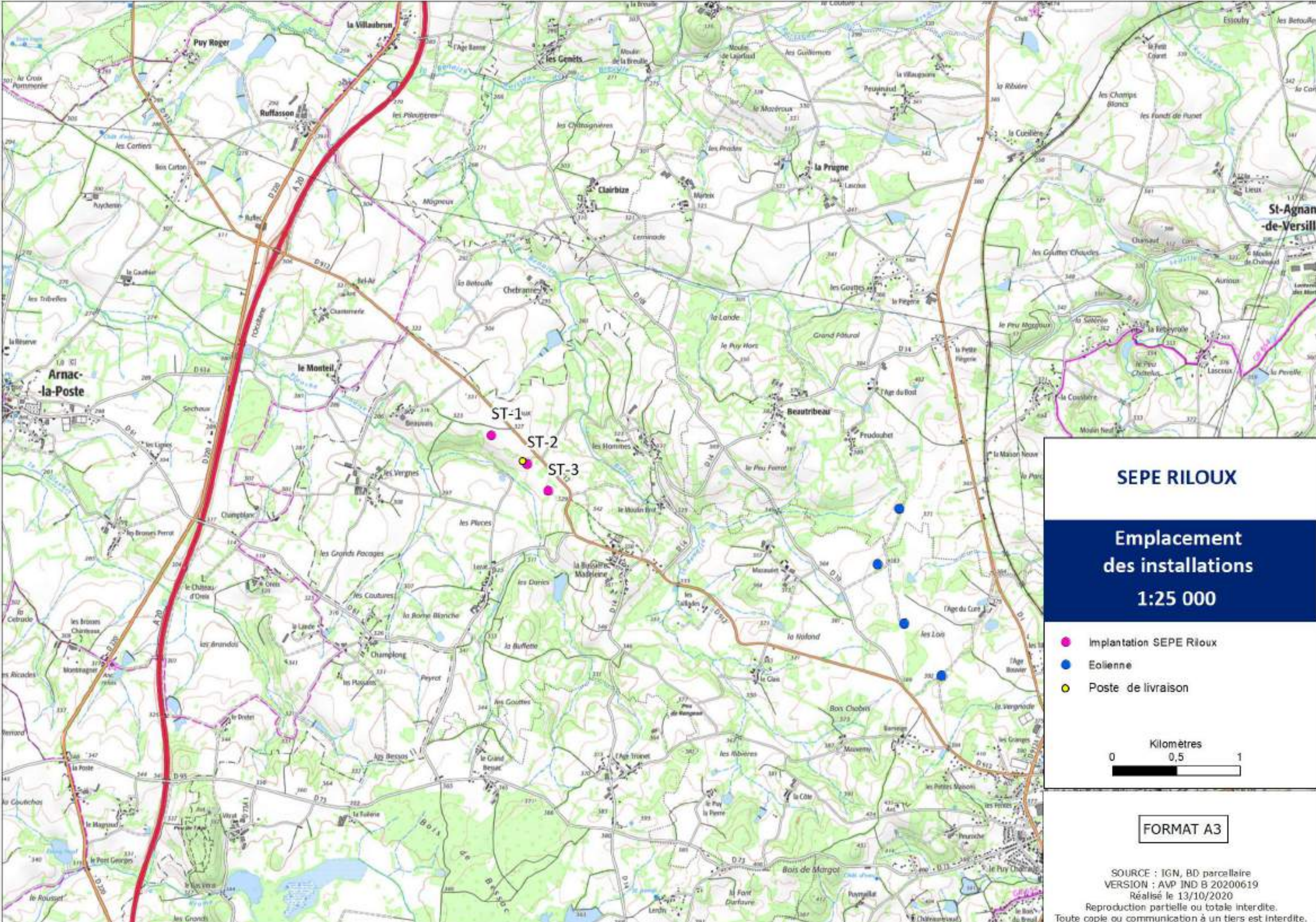
3. INFORMATIONS REQUISES

Rubrique de la nomenclature ICPE

Rubrique concernée	Libellé en clair de l'installation	Caractéristiques	Régime
2980-1	Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs, comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50m	3 éoliennes de 177m de hauteur en haut de nacelle	A

Plan de situation

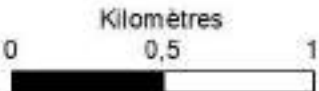
⇒ **Plan de situation en page suivante**



SEPE RILOUX

Emplacement des installations 1:25 000

- Implantation SEPE Rioux
- Eolienne
- Poste de livraison



FORMAT A3

SOURCE : IGN, BD parcellaire
VERSION : AVP IND B 20200619
Réalisé le 13/10/2020
Reproduction partielle ou totale interdite.
Toute copie ou communication à un tiers est interdite.

Attestation de conformité urbanisme

Société d'Exploitation du Parc Eolien (SEPE) Riloux
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

Schiltigheim, le 2 août 2021

Objet : Conformité du projet éolien avec le document d'urbanisme applicable sur le territoire de la commune

Je soussigné Monsieur Fabien Kayser, Président de la SEPE Riloux, atteste que l'implantation du parc éolien portée par la SEPE Riloux sur le territoire de la commune de La Souterraine en zone agricole (zone A) est conforme avec le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) en vigueur.

Le règlement du PLUI applicable à la zone A fait référence aux « équipements d'intérêt collectif et services publics » qui peuvent être implantés dans cette zone, catégorie dans laquelle peuvent entrer les éoliennes, dont la construction n'est pas interdite dans la zone A, conformément à l'article L. 151-11 du Code de l'urbanisme et en interprétation de la jurisprudence.

En effet, un parc éolien a été considéré comme « un ouvrage technique nécessaire au fonctionnement des services publics » (CAA Douai, 16 avril 2015, n° 13DA02066) et comme un « ouvrage d'intérêt collectif » (CAA Nantes, 29 janvier 2018, n° 16NT02136).

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article D. 181-15-2, I, 12°, a), du Code de l'environnement, le projet éolien de la SEPE Riloux est conforme au plan local d'urbanisme intercommunal en vigueur.

Fabien KAYSER,
Gérant de la SEPE Riloux



Attestation foncière

SARL SEPE RILOUX
Espace Européen de l'entreprise
1 Rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM
N° SIRET 880 629 977 00013


Schiltigheim, 2 août 2021

ATTESTATION DE MAITRISE FONCIERE

Eolienne	Servitude	Commune	Parcelle	Propriétaire	Exploitant	Date de signature
ST01- ST02- ST03	Éolienne	La Souterraine	AB01-87/88/96/94/ 103/162 AD01-234/235/236/ 237/239/241/251/ 252	BONNET Pierre	/	01/06/2021
ST02	Éolienne	La Souterraine	AD01-242/243	POUJAUD Jean- Francois	/	01/06/2021
ST01	Éolienne	La Souterraine	AB01-95	ANRIGO Isabelle	PHILIPPON Ludovic	01/06/2021
ST03	Surplomb	La Souterraine	AD01-229	NADAUD Karine	/	03/09/2020
ST02	Tréfonds	La Souterraine	AD01-240	PREVOST BAZIN Marie Claude	/	17/09/2020

Je soussigné Fabien KAYSER, gérant de la SEPE « RILOUX », atteste sur l'honneur que la dite SEPE justifie de la maîtrise foncière des terrains concernés par l'implantation du parc éolien projeté, conformément aux dispositions de l'article R. 181-13, 3° du Code de l'environnement, en tant que bénéficiaire de conventions de mise à disposition avec promesse synallagmatique de bail, conclues avec les propriétaires et exploitants mentionnés ci-dessus.

KAYSER Fabien
Gérant de la SEPE RILOUX



Plan d'ensemble et demande de dérogation d'échelle

SEPE RILOUX

Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

PREFECTURE DE LA CREUSE

A l'attention de Madame la Préfète

Bâtiment Martin Nadaud
4 Place Louis Lacrocq
23000 Guéret

Schiltigheim, le 20 juillet 2021

Madame la Préfète,

Je soussigné, Monsieur Fabien KAYSER, agissant en qualité de gérant de la SEPE « RILOUX », dont le siège social est situé à SCHILTIGHEIM, 1 rue de Berne, ai l'honneur de solliciter l'autorisation de faire figurer dans le présent dossier un plan à l'échelle 1/2500 en lieu et place du plan d'ensemble à l'échelle 1/200 requis par les textes applicables, auquel il peut être dérogé sur demande du pétitionnaire.

L'article D181-15-2, I, 9° du Code de l'Environnement dispose en effet que le dossier de demande d'autorisation environnementale comprend « un plan d'ensemble à l'échelle 1/200 au minimum, indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration ».

Compte tenu des difficultés pratiques liées au format dudit plan au 1/200, et conformément aux dispositions de l'article D181-15-2, I, 9° précité, nous vous demandons de bien vouloir admettre la fourniture de plans à l'échelle 1/2500, qui nous semble plus adaptée.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de ma haute considération.

Fabien KAYSER
Gérant de la SEPE RILOUX



⇒ Page suivante : plan d'ensemble échelle 1 : 2500 (format papier A3)

SEPE RILOUX

Plan des installations et de ses abords

1:2 500

- Périmètre autour des installations - 600m
- Limite parcellaire
- Infrastructures**
 - Câblage interne
 - Mât
 - Survol
 - Aire de grutage
 - Accès machine
 - Zone de non-culture
 - Auto-déchargement
 - Poste de livraison
 - Plate-forme PDL
 - Chemin à créer
 - Zone de stockage de pale
 - Zone de stockage des pâles (terrassé)
 - Route départementale
 - Cours d'eau
 - Zone humide
 - Végétation

La Souterraine



OSTWIND

FORMAT A3

SOURCE : IGN, BD parcellaire
VERSION : AVP IND D 20210311
Réalisé le 13/10/2020

Reproduction partielle ou totale interdite.
Toute copie ou communication à un tiers est interdite.

Avis des propriétaires sur la remise en état

ANRIGO Isabelle

440 LES MADELEINES LA ROCHE HAUT,
19600 St PANTALEON DE LARCHE

SEPE RILOUX
1 rue de Berne – espace européen de l'entreprise
67300 Schiltigheim

Le 03 /09/ 2020

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 02/09/2020... Sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien, sur la parcelle N°95 de la section AB01 dont je suis propriétaire, situé sur la commune de La Souterraine, comme prévu par les dispositions de l'article D. 181-15-2, I, 11 du Code de l'environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions réglementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article D. 181-15-2, I, 11 du Code de l'environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



BONNET Pierre
86 BUISSIERE MADELEINE
23300 LA SOUTERRAINE

SEPE RILOUX
1 rue de Berne – espace européen de l'entreprise
67300 Schiltigheim

Le 03 / 09 / 2020

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du Sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien, sur les parcelles N°94, 96, 103, 88, 87 de la section AB01 et parcelles N°239, 241, 251, 252, 237, 234, et 235 de la section AD01 dont je suis propriétaire, situé sur la commune de La Souterraine, comme prévu par les dispositions de l'article D. 181-15-2, I, 11 du Code de l'environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions réglementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article D. 181-15-2, I, 11 du Code de l'environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



Jean François POUJAUD
Les Hommes
23300 La souterraine

SEPE RILOUX
1 rue de Berne – espace européen de l'entreprise
67300 Schiltigheim

Le 17 /09/2020

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 17-09-20 sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien, sur les parcelles 242 et 243 de la section AD 01 dont je suis propriétaire, situé sur la commune de La Souterraine, comme prévu par les dispositions de l'article D. 181-15-2, I, 11 du Code de l'environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions réglementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article D. 181-15-2, I, 11 du Code de l'environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée

Signature



Karine NADAUD
4 Les Vergnes
23300 La Souterraine

SEPE RILOUX
1 rue de Berne – espace européen de l'entreprise
67300 Schiltigheim

Le 03 / 09 / 2020

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien, sur la parcelle 229 de la section AD01 dont je suis propriétaire, situé sur la commune de La Souterraine, comme prévu par les dispositions de l'article D. 181-15-2, I, 11 du Code de l'environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions réglementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article D. 181-15-2, I, 11 du Code de l'environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature



Marie-Claude PREVOST BAZIN

137 rue Saint Fiacre

76740 AUTIGNY

SEPE RILOUX
1 rue de Berne – espace européen de l'entreprise
67300 Schiltigheim

Le 03 /09/ 2020

Objet : Démantèlement parc éolien – remise en état des lieux

Monsieur,

Je fais suite à votre courrier du 23/09/2020... Sollicitant mon avis quant à la remise en état du site après démantèlement du parc éolien, sur la parcelle 240 de la section AD01 dont je suis propriétaire, situé sur la commune de La Souterraine, comme prévu par les dispositions de l'article D. 181-15-2, I, 11 du Code de l'environnement.

Vous vous êtes engagés en votre qualité d'exploitant du parc éolien à remettre en état le site conformément à la législation en vigueur.

Au vu des éléments que vous m'avez transmis et m'appuyant sur votre engagement, je déclare approuver la remise en état du site selon les dispositions réglementaires. Cette déclaration vaut avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation au sens de l'article D. 181-15-2, I, 11 du Code de l'environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature

SEPE RILOUX
Espace Européen de l'Entreprise
« Les terrasses de l'Europe »
1, rue de Berne
F-67300 SCHILTIGHEIM
Tél. +33 (0)3 90 22 73 40
Fax +33 (0)3 90 20 09 48
Email : info@ostwind.fr
Internet : www.ostwind.fr

A l'attention de Monsieur LEJEUNE
Président de la communauté de communes

Communauté de Communes Pays Sostranien
10 rue Joliot-Curie
Bat Les Tourterelles
23300, La Souterraine

Lettre Recommandée avec A.R. n° 2016120406653

Poitiers, le 15/06/2021

Objet : Demande d'avis concernant la remise en état du site en cas de cessation d'activité

Monsieur Le Président,

La SEPE RILOUX projette la construction d'un parc éolien sur le territoire de la commune de La Souterraine.

Les éoliennes sont dorénavant considérées comme des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumis au régime de l'autorisation au titre des rubriques 2980.

Un dossier de demande d'autorisation est actuellement en cours de constitution pour la construction du parc éolien.

Conformément au D. 181-15-2, I, 11 du Code de l'environnement, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site dans le cas de l'arrêt définitif de l'installation.

Cet avis doit figurer au dossier de demande d'autorisation.

Les conditions prévues pour la remise en état du site sont énoncées à la page suivante.

Arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement
Article 29

- I. - Les opérations de démantèlement et de remise en état prévues à l'article R. 515-106 du code de l'environnement comprennent :
- le démantèlement des installations de production d'électricité, des postes de livraison ainsi que les câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison ;
 - l'excavation de la totalité des fondations jusqu'à la base de leur semelle, à l'exception des éventuels pieux. Par dérogation, la partie inférieure des fondations peut être maintenue dans le sol sur la base d'une étude adressée au préfet démontrant que le bilan environnemental du décaissement total est défavorable, sans que la profondeur excavée ne puisse être inférieure à 2 mètres dans les terrains à usage forestier au titre du document d'urbanisme opposable et 1 m dans les autres cas. Les fondations excavées sont remplacées par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation ;
 - la remise en état du site avec le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur une profondeur de 40 centimètres et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres à proximité de l'installation, sauf si le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation souhaite leur maintien en l'état.
- II. - Les déchets de démolition et de démantèlement sont réutilisés, recyclés, valorisés, ou à défaut éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet.
- Au 1er juillet 2022, au minimum 90 % de la masse totale des aérogénérateurs démantelés, fondations incluses, lorsque la totalité des fondations sont excavées, ou 85 % lorsque l'excavation des fondations fait l'objet d'une dérogation prévue par le I, doivent être réutilisés ou recyclés.
- Au 1er juillet 2022, au minimum, 35 % de la masse des rotors doivent être réutilisés ou recyclés.
- Les aérogénérateurs dont le dossier d'autorisation complet est déposé après les dates suivantes ainsi que les aérogénérateurs mis en service après cette même date dans le cadre d'une modification notable d'une installation existante, doivent avoir au minimum :
- après le 1er janvier 2024, 95 % de leur masse totale, tout ou partie des fondations incluses, réutilisable ou recyclable ;
 - après le 1er janvier 2023, 45 % de la masse de leur rotor réutilisable ou recyclable ;
 - après le 1er janvier 2025, 55 % de la masse de leur rotor réutilisable ou recyclable.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, nos salutations distinguées.

Antoine MERIGLIER
Chef de projets



DESCRIPTIF DE PLI -- LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR
Descriptif de pli faisant office à lui seul de preuve de dépôt après validation de La Poste sauf si la case Bordereau CEDRE - preuve de dépôt est cochée. Dans ce cas, la preuve de dépôt est constituée du présent document accompagné du bordereau CEDRE portant le N° de dépôt indiqué ci-après.
Le client est responsable des informations portées sur le descriptif de pli.
La Poste n'est pas en mesure de délivrer la preuve de dépôt pour des plis qui ne sont pas décrits.



Expéditeur (Emetteur)		Client (Contractant)	
Raison Sociale	OSTWIND INTERNATIONAL	N° de client (Coclico)	
Adresse	Espace Europeen De L'Entreprise, 1 Rue De Berne	N° de Compte de Suivi	
Code postal	67300	Ville	SCHILTIGHEIM

Lieu de dépôt		Date	15/06/2021
Lieu	SCHILTIGHEIM		

Identifiant du pli	NG*	CRBT	Référence	Destinataire (Nom prénom ou raison sociale et adresse complète)
1	2C16120406448	R1	FMDLV-FR2-B	Mairie de Coupelle Neuve, Monsieur Le Maire, 2 rue du Sac, 62310 COUPELLE-NEUVE, FRANCE

LA POSTE
AVIS DE RÉCEPTION DE VOTRE LETTRE RECOMMANDEE

2C 161 204 0665 3

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS SOSTRAN
M LEJEUNE ETIENNE
Président de la Communauté de Communes
10 rue Joliot-Curie
Batiment Les Tourterelles
23300 LA SOUTERRAINE

SEPE RILOUX
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

RECUE LE
23 JUN 2021

5, 5 rue Pierre Berengovoy, 62000 ARRAS, FRANCE
662 VILLENEUVE D'ASCQ, FRANCE
la Marne, 59700 MARCQ EN BAROEUL, FRANCE
RICHARD RODRIGUEZ, Agence de Lievin, 11 rue de l'Eglise, 62310 CREPY, FRANCE
5, 5 rue Pierre Berengovoy, 62000 ARRAS, FRANCE
662 VILLENEUVE D'ASCQ, FRANCE
la Marne, 59700 MARCQ EN BAROEUL, FRANCE
RICHARD RODRIGUEZ, Agence de Lievin, 11 rue de l'Eglise, 62310 COUPELLE-NEUVE, FRANCE
5, 5 rue Pierre Berengovoy, 62000 ARRAS, FRANCE
662 VILLENEUVE D'ASCQ, FRANCE
la Marne, 59700 MARCQ EN BAROEUL, FRANCE
RICHARD RODRIGUEZ, Agence de Lievin, 11 rue de l'Eglise, 62310 COUPELLE-NEUVE, FRANCE

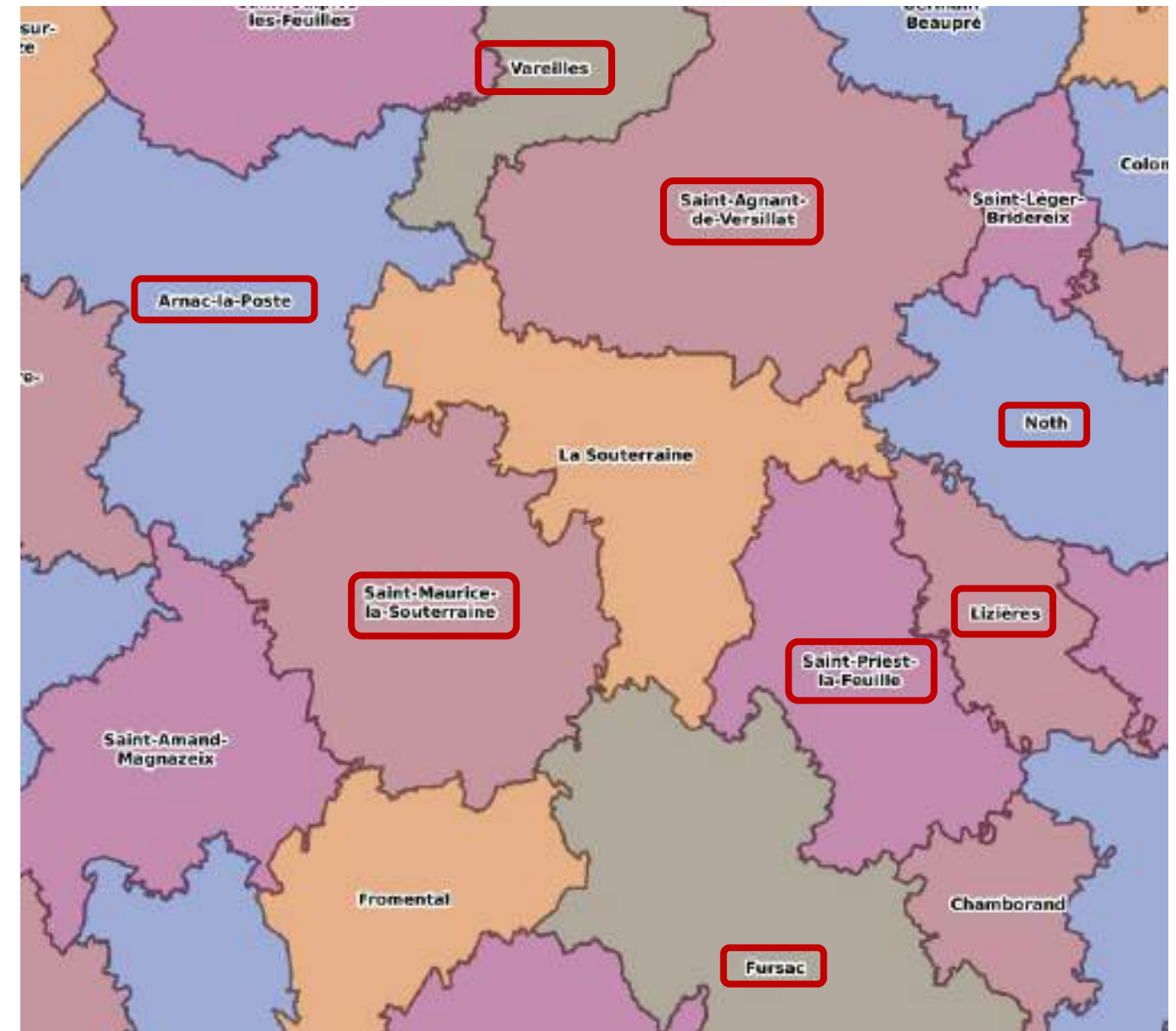
N°	Identifiant du pli	NG*	CRBT	Référence	Destinataire (Nom prénom ou raison sociale et adresse complète)
21	2C16120406653	R1		AM/HC5/111	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS SOSTRAN, M LEJEUNE ETIENNE, Président de la Communauté de Communes, 10 rue Joliot-Curie, Batiment Les Tourterelles, 23300 LA SOUTERRAINE
22	2C16120406677	R1		C2	STAIKRAFT MARKETS GmbH, MADAME DA SILVA ISABELLE, Cité Internationale de Lyon, 65 Quai Charles de Gaulle, 69463 LYON CEDEX 06, FRANCE

Détail des lettres déclarées	LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR	<input type="checkbox"/> Bordereau CEDRE - preuve de dépôt
Nombre de lettres déclarées pour ce dépôt	22	N° de Dépôt
		CT

Partie réservée au contrôle postal		
Commentaire :	Timbre à date	Signature client

Justificatifs d'envois du résumé non technique

Ci-contre la carte des communes limitrophes avec la commune de La Souterraine, auxquelles a été transmis le résumé non-technique de l'Etude d'Impact du projet éolien de RILOUX.



SEPE RILOUX
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

MAIRIE DE LA SOUTERRAINE
Monsieur le Maire, Etienne LEJEUNE
1 Rue de l'Hermitage
23300 LA SOUTERRAINE

Schiltigheim, le 29 juin 2021

Lettre Recommandée avec A.R. n° 2C 161 204 0750 6

Objet : Projet éolien de la SEPE RILOUX
Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de notre projet cité en objet, nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le dossier du « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine ».

En effet, conformément à la loi ASAP, ce document doit être expédié en lettre recommandée avec accusé de réception à toutes les communes concernées par le projet, un mois avant le dépôt de notre dossier de Demande d'Autorisation Environnementale à la Préfecture.

Nous vous en souhaitons bonne réception et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Fabien KAYSER
Gérant de la SEPE RILOUX

PJ : Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

DESCRIPTIF DE PLI -- LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR

Descriptif de pli faisant office à lui seul de preuve de dépôt après validation de La Poste sauf si la case Bordereau CEDRE - preuve de dépôt est cochée. Dans ce cas, la preuve de dépôt est consignée au présent document accompagné du bordereau CEDRE portant le N° de dépôt indiqué ci-après.
Le client est responsable des informations portées sur le descriptif de pli.
La Poste n'est pas en mesure de délivrer la preuve de dépôt pour des plis qui ne sont pas décrits.

Expéditeur (Emetteur)				Client (Contractant)	
Raison Sociale	OSTWIND INTERNATIONAL			N° de client (Codico)	
Adresse	Espace Europeen De L'Entreprise, 1 Rue De Berne				
Code postal	67300	Ville	SCHILTIGHEIM	N° de Compte de Suivi	

Lieu de dépôt		
Lieu	SCHILTIGHEIM	Date
		30/06/2021

Descriptif des plis déposés					
	Identifiant du pli	NG*	CRBT	Référence	Destinataire (Nom prénom ou raison sociale et adresse complète)
1	2C16120407506	R1		MCSIAMJEVND RNT-Mairie	Mairie de LA SOUTERRAINE, Monsieur le Maire Etienne Lejeune, 1 rue de l'Hermitage, 23300 LA SOUTERRAINE, FRANCE
2	2C16127945018	R1		MCSIAMJEVND RNT-Mairie	Mairie de VAREILLES, Monsieur le Maire Matigot Jean-Roland, 2 rue de la Mairie, 23300 VAREILLES, FRANCE
3	2C16127945025	R1		MCSIAMJEVND RNT-Mairie	Mairie de SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT, Monsieur le Maire Decoursier Pierre, 10 rue Marc Parrotin, 23300 ST AGNANT DE VERSILLAT, FRANCE
4	2C16127945032	R1		MCSIAMJEVND RNT-Mairie	Mairie de NOTH, Monsieur le Maire Gazdinaud Jean-Luc, Bourg, 16 route du Gdt, 23300 NOTH, FRANCE
5	2C16127945049	R1		MCSIAMJEVND RNT-Mairie	Mairie de LIZIERES, Madame le Maire Chetif Evelyne, Place de la Mairie, 23240 LIZIERES, FRANCE
6	2C16127945056	R1		MCSIAMJEVND RNT-Mairie	Mairie de SAINT-PIERRE-LA-FEUILLE, Madame le Maire Vigroux Aurfort Josiane, 3 rue Auguste Coulon, 23300 ST PIERRE LA FEUILLE, FRANCE
7	2C16127945063	R1		MCSIAMJEVND RNT-Mairie	Mairie de FURSAC, Monsieur le Maire Houveroux Olivier, 2 Grand Rue, 23290 FURSAC, FRANCE
8	2C16127945070	R1		MCSIAMJEVND RNT-Mairie	Mairie de SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE, Madame le Maire Augros Evelyne, 1 place de la Mairie, 23300 ST MAURICE LA SOUTERRAINE, FRANCE
9	2C16127945087	R1		MCSIAMJEVND RNT-Mairie	Mairie d'ARNAC LA POSTE, Madame le Maire Drieux Sophie, 2 place du Champ de Foire, 87160 ARNAC LA POSTE, FRANCE

2C 161 204 0750 6

LA POSTE
AVIS DE RÉCEPTION DE VOTRE LETTRE RECOMMANDEE

Mairie de LA SOUTERRAINE
Monsieur le Maire Etienne Lejeune
1 rue de l'Hermitage
23300 LA SOUTERRAINE -

AR

SEPE RILOUX
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

RECU LE
- 5 JUIL. 2021

RETOUR A :

Détail des lettres déclarées		Lettre recommandée avec AR		Bordereau CEDRE - preuve de dépôt	
Nombre de lettres déclarées pour ce dépôt	9			N° de Dépôt	CT

Partie réservée au contrôle postal

Commentaire :

Timbre à date
Signature client

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Bordereau n°000000135

Page 1 / 1

SEPE RILOUX
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

MAIRIE DE VAREILLES
Monsieur le Maire, Jean-Roland MATIGOT
2 Rue de la Mairie
23300 VAREILLES

Schiltigheim, le 29 juin 2021

Lettre Recommandée avec A.R. n° 2C 161 279 4501 8

Objet : Projet éolien de la SEPE RILOUX
Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de notre projet cité en objet, nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le dossier du « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine ».

En effet, conformément à la loi ASAP, ce document doit être expédié en lettre recommandée avec accusé de réception à toutes les communes concernées par le projet, un mois avant le dépôt de notre dossier de Demande d'Autorisation Environnementale à la Préfecture.

Nous vous en souhaitons bonne réception et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Fabien KAYSER
Gérant de la SEPE RILOUX

PJ : Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

DESCRIPTIF DE PLI - LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR

Descriptif de pli sans office à lui seul de preuve de dépôt après validation de La Poste sur le site www.laposte.fr ou au Bureau de Poste. La preuve de dépôt est cochée. Dans ce cas, la preuve de dépôt est constituée du présent document accompagné du bordereau CEDRE portant le N° de dépôt indiqué ci-après. Le client est responsable des informations portées sur le descriptif de pli. La Poste n'est pas en mesure de délivrer la preuve de dépôt pour des plis qui ne sont pas déclarés.

Expéditeur (Emetteur)		Client (Contractant)	
Raison Sociale	OSTWIND INTERNATIONAL	N° de client (Cocher)	
Adresse	Espace Europeen De L'Entreprise, 1 Rue De Berne	N° de Compte de Suivi	
Code postal	67300	Ville	SCHILTIGHEIM

Lieu de dépôt	Date
Lieu: SCHILTIGHEIM	30/06/2021

Identifiant du pli	NG*	CRBT	Référence	Destinataire (Nom, prénom ou raison sociale et adresse complète)
1 2C16120407506	R1		MCS-AME-Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE DE LA SOUTERRAINE, MONSIEUR LE MAIRE ETIENNE LEJEUNE, 1 rue de l'Herminette, 23300 LA SOUTERRAINE, FRANCE
2 2C16127945018	R1		MCS-AME-Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE DE VAREILLES, MONSIEUR LE MAIRE MATIGOT JEAN-ROLAND, 2 rue de la Mairie, 23300 VAREILLES, FRANCE
3 2C16127945025	R1		MCS-AME-Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE DE SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT, MONSIEUR LE MAIRE DECOURSIER PIERRE, 10 rue Marc Perrinot, 23300 ST AGNANT DE VERSILLAT, FRANCE
4 2C16127945032	R1		MCS-AME-Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE DE NOTH, MONSIEUR LE MAIRE GARDONNEAU JEAN-LUC, Rueg, 16 rue du Got, 23300 NOTH, FRANCE
5 2C16127945049	R1		MCS-AME-Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE DE LIZIERES, MADAME LE MAIRE CHETIF EVELYNE, Place de la Mairie, 23240 LIZIERES, FRANCE
6 2C16127945056	R1		MCS-AME-Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE DE SAINT-PIERRE-LA-PEUILLE, MADAME LE MAIRE VIGROUX AGOUST JOSIANE, 3 rue Augustin Godon, 23300 ST PIERRE LA PEUILLE, FRANCE
7 2C16127945063	R1		MCS-AME-Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE DE FURSAC, MONSIEUR LE MAIRE MOUVEROUX OLIVIER, 2 Grand Rue, 23290 FURSAC, FRANCE
8 2C16127945070	R1		MCS-AME-Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE DE SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE, MADAME LE MAIRE AUGROS EVELYNE, 1 place de la Mairie, 23300 ST MAURICE LA SOUTERRAINE, FRANCE
9 2C16127945087	R1		MCS-AME-Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE D'ARNAC LA POSTE, MADAME LE MAIRE DREUX SOPHIE, 2 place du Champ de Foire, 80160 ARNAC LA POSTE, FRANCE

LA POSTE
AVIS DE RÉCEPTION DE VOTRE LETTRE RECOMMANDEE

2C 161 279 4501 8

7-7 2021
CREUSE

AR

MAIRIE DE VAREILLES
MONSIEUR LE MAIRE MATIGOT JEAN-ROLAND
2 rue de la Mairie
23300 VAREILLES

SEPE RILOUX
Espace Europeen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

REÇU LE
- 6 JUIL. 2021
7L7108 / 130

la Secrétaire
Mairie

RETOUR À: [QR Code]

La Poste garantit 0 € de frais de port pour les lettres recommandées avec accusé de réception. La Poste n'est pas responsable des dommages matériels ou financiers résultant de l'absence de réception de la lettre recommandée.

Détail des lettres déclarées	LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR	<input type="checkbox"/> Bordereau CEDRE - preuve de dépôt
Nombre de lettres déclarées pour ce dépôt	9	N° de Dépôt
Partie réservée au contrôle postal	Timbre à date	Signature client
Commentaire :	Visa agréé contrôle des quantités	

Bordereau n°000000135 Page 1 / 1

SEPE RILOUX
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

MAIRIE DE SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT
Monsieur le Maire, Pierre DECOURSIER
10 Rue Marc Parrotin
23300 SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT

Schiltigheim, le 29 juin 2021

Lettre Recommandée avec A.R. n° 2C 161 279 4502 5

Objet : Projet éolien de la SEPE RILOUX
Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de notre projet cité en objet, nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le dossier du « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine ».

En effet, conformément à la loi ASAP, ce document doit être expédié en lettre recommandée avec accusé de réception à toutes les communes concernées par le projet, un mois avant le dépôt de notre dossier de Demande d'Autorisation Environnementale à la Préfecture.

Nous vous en souhaitons bonne réception et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Fabien KAYSER
Gérant de la SEPE RILOUX

PJ : Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

DESCRIPTIF DE PLI -- LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AR

Descriptif de pli faisant office à la suite de preuve de dépôt après validation de La Poste sauf si la case Bordereau CEDRE - preuve de dépôt est cochée. Dans ce cas, la preuve de dépôt est constitutive du présent document accompagné du bordereau CEDRE portant le N° de dépôt indiqué ci-après. Le client est responsable des informations portées sur le descriptif de pli. La Poste n'est pas en mesure de délivrer la preuve de dépôt pour des plis qui ne sont pas décrits.

Expéditeur (Emetteur)				Client (Contractant)	
Raison Sociale	OSTWIND INTERNATIONAL			N° de client (Contractant)	
Adresse	Espace Européen De L'Entreprise, 1 Rue De Berne			N° de Compte de Suivi	
Code postal	67300	Ville	SCHILTIGHEIM		

Lieu de dépôt		Date
Lieu:	SCHILTIGHEIM	30/06/2021

Descriptif des plis déposés					
Identifiant du pli	NG*	CRBT	Référence	Destinataire (Nom prénom ou raison sociale et adresse complétée)	
1	2C16120407508	R1	MCS/AME/Envoi/RNT-Maire	MAIRIE DE LA SOUTERRAINE, MONSIEUR LE MAIRE ETIENNE LÉJEUNE, 1 rue de l'Herminette, 23300 LA SOUTERRAINE, FRANCE	
2	2C16127945018	R1	MCS/AME/Envoi/RNT-Maire	MAIRIE DE VAREUILLES, MONSIEUR LE MAIRE MATIGET JEAN-ROLAND, 2 rue de la Mairie, 23300 VAREUILLES, FRANCE	
3	2C16127945025	R1	MCS/AME/Envoi/RNT-Maire	MAIRIE DE SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT, MONSIEUR LE MAIRE DECOURSIER PIERRE, 10 rue Marc Parrotin, 23300 ST AGNANT DE VERSILLAT, FRANCE	
4	2C16127945032	R1	MCS/AME/Envoi/RNT-Maire	MAIRIE DE NOTH, MONSIEUR LE MAIRE GAZONNAUD JEAN-LUC, Bourg, 16 route du Gal, 23100 NOTH, FRANCE	
5	2C16127945049	R1	MCS/AME/Envoi/RNT-Maire	MAIRIE DE LIZIERES, MADAME LE MAIRE CHETIF EVELYNE, Place de la Mairie, 23240 LIZIERES, FRANCE	
6	2C16127945056	R1	MCS/AME/Envoi/RNT-Maire	MAIRIE DE SAINT-PIERRE-LA-FEUILLE, MADAME LE MAIRE VIGROUX ALFORT JOSIANE, 3 rue Auguste Guéhen, 23300 ST PIERRE LA FEUILLE, FRANCE	
7	2C16127945063	R1	MCS/AME/Envoi/RNT-Maire	MAIRIE DE FURSAC, MONSIEUR LE MAIRE M'DUVEROUX OLIVIER, 2 Grand Rue, 23290 FURSAC, FRANCE	
8	2C16127945070	R1	MCS/AME/Envoi/RNT-Maire	MAIRIE DE SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE, MADAME LE MAIRE AUGROS EVELYNE, 1 place de la Mairie, 23300 ST MAURICE LA SOUTERRAINE, FRANCE	
9	2C16127945087	R1	MCS/AME/Envoi/RNT-Maire	MAIRIE D'ARNIAC LA POSTE, MADAME LE MAIRE DREUX SOPHIE, 2 place du Champ de Foire, 87160 ARNIAC LA POSTE, FRANCE	

LA POSTE

AVIS DE RÉCEPTION DE VOTRE LETTRE RECOMMANDÉE

2C 161 279 4502 5

Mairie de Saint-Agnant-de-Versillat
Monsieur le Maire Decoursier Pierre
10 rue Marc Parrotin
23300 ST AGNANT DE VERSILLAT

AR

SEPE RILOUX
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

RECU LE

- 5 JUIN 2021

Détail des lettres déclarées		Lettre recommandée avec AR	
Nombre de lettres déclarées pour ce dépôt	9	<input type="checkbox"/> Bordereau CEDRE - preuve de dépôt	N° de Dépôt
Partie réservée au contrôle postal		CT	

Commentaire :	Timbre à date	Signature client
	 <small>Visa après contrôle des quantités</small>	

Bordereau n°0000000135 Page 1 / 1

SEPE RILOUX
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

MAIRIE DE NOTH
Monsieur le Maire, Jean-Luc GAZONNAUD
Bourg
16 Route du Got
23300 NOTH

Schiltigheim, le 29 juin 2021

Lettre Recommandée avec A.R. n° 2C 161 279 4503 2

Objet : Projet éolien de la SEPE RILOUX
Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de notre projet cité en objet, nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le dossier du « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine ».

En effet, conformément à la loi ASAP, ce document doit être expédié en lettre recommandée avec accusé de réception à toutes les communes concernées par le projet, un mois avant le dépôt de notre dossier de Demande d'Autorisation Environnementale à la Préfecture.

Nous vous en souhaitons bonne réception et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Fabien KAYSER
Gérant de la SEPE RILOUX

PJ : Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

DESCRIPTIF DE PLI - LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR

Descriptif de pli faisant office à lui seul de preuve de dépôt après validation de La Poste sauf si la case Bordereau CEDRE - preuve de dépôt est cochée. Dans ce cas, la preuve de dépôt est constituée du présent document accompagné du Bordereau CEDRE portant le N° de dépôt indiqué ci-après.
Le client est responsable des informations portées sur le descriptif de plis.
La Poste n'est pas en mesure de délivrer la preuve de dépôt pour des plis qui ne sont pas décrits.

1206013-6088207

Expéditeur (Emetteur)

Raison Sociale	OSTWIND INTERNATIONAL		
Adresse	Espace Européen De L'Entreprise, 1 Rue De Berne		
Code postal	67300	Ville	SCHILTIGHEIM

Client (Contractant)

N° de client (Coclico)

N° de Compte de Suivi

Lieu de dépôt

Lieu	SCHILTIGHEIM	Date	30/06/2021
------	--------------	------	------------

Descriptif des plis déposés

Identifiant du pli	NG*	CRBT	Référence	Destinataire (Nom, prénom ou raison sociale et adresse complète)
1	2C16120407506	R1	MCS/AVE/Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE DE LA SOUTERRAINE, MONSIEUR LE MAIRE ETIENNE LEBLANC, 1 rue de l'Herminette, 23300 LA SOUTERRAINE, FRANCE
2	2C16127945018	R1	MCS/AVE/Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE DE VAREILLES, MONSIEUR LE MAIRE MATIGOT JEAN-ROLAND, 2 rue de la Mairie, 23300 VAREILLES, FRANCE
3	2C16127945025	R1	MCS/AVE/Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE DE SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT, MONSIEUR LE MAIRE DECOURSIER PIERRE, 10 rue Marc Perrotin, 23300 ST AGNANT DE VERSILLAT, FRANCE
4	2C16127945032	R1	MCS/AVE/Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE DE NOTH, MONSIEUR LE MAIRE GAZONNAUD JEAN-LUC, Bourg, 16 route du Got, 23300 NOTH, FRANCE
5	2C16127945049	R1	MCS/AVE/Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE DE LIZIERES, MADAME LE MAIRE CHETIF EVELYNE, Place de la Mairie, 23240 LIZIERES, FRANCE
6	2C16127945056	R1	MCS/AVE/Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE DE SAINT-PIERRE-LA-FEUILLE, MADAME LE MAIRE VIGROUX AUFORT JOSIANE, 3 rue Auguste Caubin, 23300 ST PIERRE LA FEUILLE, FRANCE
7	2C16127945063	R1	MCS/AVE/Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE DE FURSAC, MONSIEUR LE MAIRE MOUVEROUX OLIVIER, 2 Grand Rue, 23290 FURSAC, FRANCE
8	2C16127945070	R1	MCS/AVE/Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE DE SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE, MADAME LE MAIRE AUGRIS EVELYNE, 1 place de la Mairie, 23300 ST MAURICE LA SOUTERRAINE, FRANCE
9	2C16127945087	R1	MCS/AVE/Envoyé -RNT-Maire	MAIRIE D'ARNAC LA POSTE, MADAME LE MAIRE DRIEUX SOPHIE, 2 place du Champ de Foire, 87180 ARNAC LA POSTE, FRANCE

Détail des lettres déclarées

LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR

Bordereau CEDRE - preuve de dépôt

Nombre de lettres déclarées pour ce dépôt

9

CT

N° de Dépôt

Partie réservée au contrôle postal

Commentaire :

Timbre à date

Signature client

Visa après contrôle des quantités

Bordereau n°0000000135

Page 1 / 1

* Niveau de garantie 021 pour tous les plis du R2, R3

- ENVOYER / RECEVOIR UN COLIS OU UN COURRIER
- DEMENAGEMENT / REEXPEDITION
- SERVICES & FAMILLE AU QUOTIDIEN
- SERVICES NUMERIQUES
- LA BOUTIQUE
- Produits La Poste
- Protection Covid-19
- Téléphonie reconditionnée
- Enveloppes et emballages d'expédition
- Imprimantes et scanners
- Fournitures de bureau
- Boîtes aux lettres
- Monnaies et pièces
- Carterie
- Accessoires collectionneurs
- Loisirs créatifs
- High-tech et informatique

Renseignez le n° de suivi ou d'avis de passage de 11 à 15 caractères

2C16127945032

Rechercher

Français

✉ Lettre Recommandée N°2C16127945032 - MAIRIE de Noth



Détail de toutes les étapes

DATES	ÉTAPES
vendredi 2 juillet	Votre courrier a été distribué à son destinataire contre sa signature.
vendredi 2 juillet	Votre courrier est arrivé dans le site en vue de sa distribution.
mercredi 30 juin	Votre courrier a été remis à La Poste par l'expéditeur.

Besoin d'aide ?

SEPE RILOUX
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

MAIRIE DE LIZIERES
Madame le Maire, Evelyne CHETIF
Place de la Mairie
23240 LIZIERES

Schiltigheim, le 29 juin 2021

Lettre Recommandée avec A.R. n° 2C 161 279 4504 9

Objet : Projet éolien de la SEPE RILOUX
Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

Madame le Maire,

Dans le cadre de notre projet cité en objet, nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le dossier du « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine ».

En effet, conformément à la loi ASAP, ce document doit être expédié en lettre recommandée avec accusé de réception à toutes les communes concernées par le projet, un mois avant le dépôt de notre dossier de Demande d'Autorisation Environnementale à la Préfecture.

Nous vous en souhaitons bonne réception et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veillez agréer, Madame le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Fabien KAYSER
Gérant de la SEPE RILOUX

PJ : Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

DESCRIPTIF DE PLI -- LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR

Descriptif de pli faisant office à la seule preuve de dépôt après validation de La Poste sauf si la case Bordereau CEDRE - preuve de dépôt est cochée. Dans ce cas, la preuve de dépôt est constituée du présent document accompagné du bordereau CEDRE portant le N° de dépôt indiqué ci-après. Le client est responsable des informations portées sur le descriptif de pli. La Poste n'est pas en mesure de délivrer la preuve de dépôt pour des plis qui ne sont pas décrits.

Expéditeur (Emetteur)				Client (Contractant)	
Raison Sociale	OSTWIND INTERNATIONAL			N° de client (Coclico)	
Adresse	Espace Européen De L'Entreprise, 1 Rue De Berne			N° de Compte de Surv	
Code postal	67300	Ville	SCHILTIGHEIM		


Lieu de dépôt		Date
Lieu	SCHILTIGHEIM	30/06/2021

Descriptif des plis déposés					
Identifiant du pli	NG*	CRBT	Référence	Destinataire (Nom prénom ou raison sociale et adresse complète)	
1	2C16120407506	R1	MADAME Evelyne CHETIF	MAIRIE DE LA SOUTERRAINE, MONSIEUR LE MAIRE ETIENNE LEJEUNE, 1 rue de l'Hermitage, 23100 LA SOUTERRAINE, FRANCE	
2	2C16127945018	R1	MADAME Evelyne CHETIF	MAIRIE DE VAREILLES, MONSIEUR LE MAIRE MATIGOT JEAN-ROLAND, 7 rue de la Mairie, 23300 VAREILLES, FRANCE	
3	2C16127945025	R1	MADAME Evelyne CHETIF	MAIRIE DE SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT, MONSIEUR LE MAIRE DECOURSIER PIERRE, 10 rue Marc Perrotin, 23300 ST AGNANT DE VERSILLAT, FRANCE	
4	2C16127945032	R1	MADAME Evelyne CHETIF	MAIRIE DE NOTH, MONSIEUR LE MAIRE GAZONNAUD JEAN-LUC, Bourg, 16 route du Gal, 23300 NOTH, FRANCE	
5	2C16127945049	R1	MADAME Evelyne CHETIF	MAIRIE DE LIZIERES, MADAME LE MAIRE CHETIF EVELYNE, Place de la Mairie, 23240 LIZIERES, FRANCE	
6	2C16127945056	R1	MADAME Evelyne CHETIF	MAIRIE DE SAINT-PIERRE-LA-FEUILLE, MADAME LE MAIRE VIGOROUX AURFORT JOSIANE, 3 rue Auguste Couderc, 23300 ST PIERRE LA FEUILLE, FRANCE	
7	2C16127945063	R1	MADAME Evelyne CHETIF	MAIRIE DE PURSAC, MONSIEUR LE MAIRE MOUVÉRAUX OLIVIER, 2 Grand Rue, 23290 PURSAC, FRANCE	
8	2C16127945070	R1	MADAME Evelyne CHETIF	MAIRIE DE SAINT-MARCE-LA-SOUTERRAINE, MADAME LE MAIRE AUGRIS EVELYNE, 1 place de la Mairie, 23300 ST MARCE LA SOUTERRAINE, FRANCE	
9	2C16127945087	R1	MADAME Evelyne CHETIF	MAIRIE D'ARNAC LA POSTE, MADAME LE MAIRE DRIEUX SOPHIE, 2 place du Champ de Foire, 67160 ARNAC LA POSTE, FRANCE	

LA POSTE

AVIS DE RÉCEPTION DE VOTRE LETTRE RECOMMANDEE

2C 161 279 4504 9



AR

REÇU LE

- 5 JUIN 2021

MADAME LE MAIRE CHETIF EVELYNE

Place de la Mairie
23240 LIZIERES

SEPE RILOUX


Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

NCS/ANE/Envoi-RNT-Mairie

LA POSTE gère pour vous les lettres recommandées avec accusé de réception. Pour plus d'informations, consultez le site www.la-poste.fr

SE FERMER ET C'EST LA PROUVE DE DISTRIBUTION SOIT À DÉTACHER ENSEMBLE À PARTIR DU BOUT SELON LES POINTILLES.

Détail des lettres déclarées		Bordereau CEDRE - preuve de dépôt	
LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR		<input type="checkbox"/>	
Nombre de lettres déclarées pour ce dépôt	9	N° de Dépôt	CT

Partie réservée au contrôle postal		
Commentaire :	Timbre à date	Signature client
		
Visa après contrôle des quantités		

Bordereau n°0000000135

Page 1 / 1

SEPE RILOUX
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

MAIRIE DE SAINT-PRIEST-LA-FEUILLE
Madame le Maire, Josiane VIGROUX AUFORT
3 Rue Auguste Coulon
23300 SAINT-PRIEST-LA-FEUILLE

Schiltigheim, le 29 juin 2021

Lettre Recommandée avec A.R. n° 2C161 279 4505 6

Objet : Projet éolien de la SEPE RILOUX
Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

Madame le Maire,

Dans le cadre de notre projet cité en objet, nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le dossier du « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine ».

En effet, conformément à la loi ASAP, ce document doit être expédié en lettre recommandée avec accusé de réception à toutes les communes concernées par le projet, un mois avant le dépôt de notre dossier de Demande d'Autorisation Environnementale à la Préfecture.

Nous vous en souhaitons bonne réception et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veillez agréer, Madame le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Fabien KAYSER
Gérant de la SEPE RILOUX

PJ : Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

DESCRIPTIF DE PLI -- LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR

Descriptif de pli faisant office à lui seul de preuve de dépôt après validation de La Poste sauf si la case Bordereau CEDRE - preuve de dépôt est cochée. Dans ce cas, la preuve de dépôt est constituée du présent document accompagné du bordereau CEDRE portant le N° de dépôt indiqué ci-après. Le client est responsable des informations portées sur le descriptif de pli. La Poste n'est pas en mesure de délivrer la preuve de dépôt pour des pli qui ne sont pas décrits.

Expéditeur (Emetteur)				Client (Contractant)	
Raison Sociale	OSTWIND INTERNATIONAL			N° de client (Coccol)	
Adresse	Espace Europeen De L'Entreprise, 1 Rue De Berne			N° de Compte de Suivi	
Code postal	67300	Ville	SCHILTIGHEIM		

Lieu de dépôt		Date
Lieu	SCHILTIGHEIM	30/06/2021

Descriptif des plis déposés					
	Identifiant du pli	NG*	CRBT	Référence	Destinataire (Nom prénom ou raison sociale et adresse complètes)
1	2C16120407506	R1		MCS/AME/Envoyé -RNT-Maire	Mairie de LA SOUTERRAINE, MONSIEUR LE MAIRE ETIERNE LESTUNE, 1 rue de l'Hermitage, 23300 LA SOUTERRAINE, FRANCE
2	2C16127945018	R1		MCS/AME/Envoyé -RNT-Maire	Mairie de VAREUILLES, MONSIEUR LE MAIRE HATIGOT JEAN-ROLAND, 2 rue de la Mairie, 23300 VAREUILLES, FRANCE
3	2C16127945025	R1		MCS/AME/Envoyé -RNT-Maire	Mairie de SAINT-AGNIANT-DE-VERSILLAT, MONSIEUR LE MAIRE DECOURSIER PIERRE, 10 rue Marc Fargier, 23300 ST AGNIANT DE VERSILLAT, FRANCE
4	2C16127945032	R1		MCS/AME/Envoyé -RNT-Maire	Mairie de NOTRE-DAME, MONSIEUR LE MAIRE GAZONNAUD JEAN-LUC, Bourg, 16 route du Gât, 23300 NOTRE-DAME, FRANCE
5	2C16127945049	R1		MCS/AME/Envoyé -RNT-Maire	Mairie de LUZIERES, MADAME LE MAIRE CHETIF EVELYNE, Place de la Mairie, 23240 LUZIERES, FRANCE
6	2C16127945056	R1		MCS/AME/Envoyé -RNT-Maire	Mairie de SAINT-PRIEST-LA-FEUILLE, MADAME LE MAIRE VIGROUX AUFORT JOSIANE, 3 rue Auguste Coulon, 23300 ST PRIEST LA FEUILLE, FRANCE
7	2C16127945063	R1		MCS/AME/Envoyé -RNT-Maire	Mairie de FURSAC, MONSIEUR LE MAIRE NOUVEROUX OLIVIER, 2 Grand Rue, 23290 FURSAC, FRANCE
8	2C16127945070	R1		MCS/AME/Envoyé -RNT-Maire	Mairie de SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE, MADAME LE MAIRE ALICROS EVELYNE, 1 place de la Mairie, 23300 ST MAURICE LA SOUTERRAINE, FRANCE
9	2C16127945087	R1		MCS/AME/Envoyé -RNT-Maire	Mairie d'ARNAC LA POSTE, MADAME LE MAIRE BRIEUX SOPHIE, 2 place du Champ de Foire, 87160 ARNAC LA POSTE, FRANCE

2C 161 279 4505 6

LA POSTE
AVIS DE RÉCEPTION DE VOTRE LETTRE RECOMMANDEE

Mairie de SAINT-PRIEST-LA-FEUILLE
MADAME LE MAIRE VIGROUX AUFORT JOSIANE
3 rue Auguste Coulon
23300 ST PRIEST LA FEUILLE

AR

SEPE RILOUX
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

REÇU LE
- 6 JUL. 2021

Détail des lettres déclarées		Lettre recommandée avec AR		<input type="checkbox"/> Bordereau CEDRE - preuve de dépôt
Nombre de lettres déclarées pour ce dépôt	9	N° de Dépôt	CT	

Partie réservée au contrôle postal

Commentaire :

Timbre à date
6 JUL 2021
Schiltigheim

Signature client

Visé après contrôle des quantités

Bordereau n°0000000135

Page 1 / 1

SEPE RILOUX
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

MAIRIE DE FURSAC
Monsieur le Maire, Olivier MOUVEROUX
2 Grand Rue
23290 FURSAC

Schiltigheim, le 29 juin 2021

Lettre Recommandée avec A.R. n° 2C 161 279 4506 3

Objet : Projet éolien de la SEPE RILOUX
Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de notre projet cité en objet, nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le dossier du « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine ».

En effet, conformément à la loi ASAP, ce document doit être expédié en lettre recommandée avec accusé de réception à toutes les communes concernées par le projet, un mois avant le dépôt de notre dossier de Demande d'Autorisation Environnementale à la Préfecture.

Nous vous en souhaitons bonne réception et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Fabien KAYSER
Gérant de la SEPE RILOUX

PJ : Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

DESCRIPTIF DE PLI -- LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AR

Descriptif de pli faisant office à la seule preuve de dépôt après validation de La Poste sauf si la case Bordereau CEDRE - preuve de dépôt est cochée. Dans ce cas, la preuve de dépôt est constituée du présent document accompagné du bordereau CEDRE portant le n° de dépôt indiqué ci-dessus. Le client est responsable des informations portées sur le descriptif de pli. La Poste n'est pas en mesure de délivrer la preuve de dépôt pour des plis qui ne sont pas décrets.

Expéditeur (Emetteur)				Client (Contractant)	
Raison Sociale	OSTWIND INTERNATIONAL			N° de client (Code)	
Adresse	Espace Européen De L'Entreprise, 1 Rue De Berne			N° de Compte de Suivi	
Code postal	67300	Ville	SCHILTIGHEIM		

Lieu de dépôt		Date
Lieu	SCHILTIGHEIM	30/06/2021

Descriptif des plis déposés					
Identifiant du pli	NG*	CRBT	Référence	Destinataire (Nom prénom ou raison sociale et adresse complète)	
1	2C16120407506	R1	MCS/AME/Envoi - RNT-Maire	MAIRIE DE LA SOUTERRAINE, MONSIEUR LE MAIRE ETIENNE LEJEUNE, 1 rue de l'Hermitage, 23300 LA SOUTERRAINE, FRANCE	
2	2C16127945018	R1	MCS/AME/Envoi - RNT-Maire	MAIRIE DE VAREILLES, MONSIEUR LE MAIRE MATIGOT JEAN-ROLAND, 2 rue de la Mairie, 23300 VAREILLES, FRANCE	
3	2C16127945025	R1	MCS/AME/Envoi - RNT-Maire	MAIRIE DE SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT, MONSIEUR LE MAIRE DECOURSSEAU PIERRE, 10 rue Marc Bardein, 23300 ST AGNANT DE VERSILLAT, FRANCE	
4	2C16127945032	R1	MCS/AME/Envoi - RNT-Maire	MAIRIE DE NOTH, MONSIEUR LE MAIRE GAZONNAUD JEAN-LUC, Bourg, 16 route du Gât, 23300 NOTH, FRANCE	
5	2C16127945049	R1	MCS/AME/Envoi - RNT-Maire	MAIRIE DE LIZIERES, MADAME LE MAIRE CHETIF EVELYNE, Place de la Mairie, 23290 LIZIERES, FRANCE	
6	2C16127945056	R1	MCS/AME/Envoi - RNT-Maire	MAIRIE DE SAINT-PIERRE-LA-REUILLE, MADAME LE MAIRE VIGROUX AUFORT JOSIANE, 3 rue Auguste Couzon, 23300 ST PIERRE LA FEUILLE, FRANCE	
7	2C16127945053	R1	MCS/AME/Envoi - RNT-Maire	MAIRIE DE FURSAC, MONSIEUR LE MAIRE MOUVEROUX OLIVIER, 2 Grand Rue, 23290 FURSAC, FRANCE	
8	2C16127945070	R1	MCS/AME/Envoi - RNT-Maire	MAIRIE DE SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE, MADAME LE MAIRE AUGROS EVELYNE, 1 place de la Mairie, 23300 ST MAURICE LA SOUTERRAINE, FRANCE	
9	2C16127945087	R1	MCS/AME/Envoi - RNT-Maire	MAIRIE D'ARNAC LA POSTE, MADAME LE MAIRE OUBIEX SOPHIE, 2 place du Champ de Foire, 87160 ARNAC LA POSTE, FRANCE	

2C 161 279 4506 3

LA POSTE
AVIS DE RÉCEPTION DE VOTRE LETTRE RECOMMANDÉE

A COMPLÉTER PAR LE FACTEUR ET À RENDRE EN CAS DE DÉPÔT EN PRÉFECTURE

Présenté / Avisé le : 30/06/2021

Distribué le : 30/06/2021

Signature du destinataire : _____

Cu du mandataire (Prénom et Nom) : _____

AR

MCS/AME/Envoi - RNT-Mairie

Mairie de Fursac
Monsieur le Maire Mouveroux Olivier
2 Grand Rue
23290 Fursac

SEPE RILOUX
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

RECU LE
- 5 JUL 2021

RETOUR À :

LA POSTE - SERVICE CLIENT - 39192 - 02 99 77 12 00

CE FEUILLET ET LA PREUVE DE DISTRIBUTION SONT À DÉTACHER ENSEMBLE À PARTIR DU HAUT SELON LES PLOIÉS.

Détail des lettres déclarées		Lettre recommandée avec AR		Bordereau CEDRE - preuve de dépôt	
Nombre de lettres déclarées pour ce dépôt	9	N° de Dépôt	CT		

Partie réservée au contrôle postal

Commentaire :

Timbre à date

Signature client

Visé après contrôle des quantités

Bordereau n°0000000135

Page 1 / 1

SEPE RILOUX
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE
Madame le Maire, Evelyne AUGROS
1 Place de la Mairie
23300 SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

Schiltigheim, le 29 juin 2021

Lettre Recommandée avec A.R. n° 2C 161 279 4507 0

Objet : Projet éolien de la SEPE RILOUX
Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

Madame le Maire,

Dans le cadre de notre projet cité en objet, nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le dossier du « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine ».

En effet, conformément à la loi ASAP, ce document doit être expédié en lettre recommandée avec accusé de réception à toutes les communes concernées par le projet, un mois avant le dépôt de notre dossier de Demande d'Autorisation Environnementale à la Préfecture.

Nous vous en souhaitons bonne réception et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veillez agréer, Madame le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Fabien KAYSER
Gérant de la SEPE RILOUX



PJ : Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

DESCRIPTIF DE PLI -- LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AR

Descriptif de pli faisant office à lui seul de preuve de dépôt après validation de La Poste sauf si le case Bordereau CEDRE - preuve de dépôt est cochée. Dans ce cas, la preuve de dépôt est constituée du présent document accompagné du bordereau CEDRE portant le N° de dépôt indiqué ci-après.
Le client est responsable des informations portées sur le descriptif de pli.
La Poste n'est pas en mesure de délivrer la preuve de dépôt pour des plis qui ne sont pas décrits.

Expéditeur (Emetteur)				Client (Contractant)	
Raison Sociale	OSTWIND INTERNATIONAL			N° de client (Coclico)	
Adresse	Espace Européen De L'Entreprise, 1 Rue De Berne			N° de Compte de Suivi	
Code postal	67300	Ville	SCHILTIGHEIM		

Lieu de dépôt		Date
Lieu	SCHILTIGHEIM	30/06/2021

Descriptif des plis déposés					
Identifiant du pli	NG*	CRBT	Référence	Destinataire (Nom prénom ou raison sociale et adresse complète)	
1	2C16120407506	R1	MCS/AMÉ Envoyé -RNT-Mairie	MAIRIE DE LA SOUTERRAINE, MONSIEUR LE MAIRE ETIENNE LEJEUNE, 1 rue de l'Hermitage, 23300 LA SOUTERRAINE, FRANCE	
2	2C16127945018	R1	MCS/AMÉ Envoyé -RNT-Mairie	MAIRIE DE VAREUILLES, MONSIEUR LE MAIRE MATIGOT JEAN-ROLAND, 2 rue de la Mairie, 23300 VAREUILLES, FRANCE	
3	2C16127945025	R1	MCS/AMÉ Envoyé -RNT-Mairie	MAIRIE DE SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT, MONSIEUR LE MAIRE DECOURSIER PIERRE, 10 rue Marc Perrotin, 23300 ST AGNANT DE VERSILLAT, FRANCE	
4	2C16127945032	R1	MCS/AMÉ Envoyé -RNT-Mairie	MAIRIE DE NOTH, MONSIEUR LE MAIRE GAZONVALD JEAN-LUC, Bourg, 16 route du Gol, 23300 NOTH, FRANCE	
5	2C16127945049	R1	MCS/AMÉ Envoyé -RNT-Mairie	MAIRIE DE LIZIERES, MADAME LE MAIRE CHETIF EVELYNE, Place de la Mairie, 23200 LIZIERES, FRANCE	
6	2C16127945056	R1	MCS/AMÉ Envoyé -RNT-Mairie	MAIRIE DE SAINT-PIERRE-LA-FEUILLE, MADAME LE MAIRE VEGROUX AUFORT JOSIANE, 3 rue Auguste Cochen, 23300 ST PIERRE LA FEUILLE, FRANCE	
7	2C16127945063	R1	MCS/AMÉ Envoyé -RNT-Mairie	MAIRIE DE FURSAC, MONSIEUR LE MAIRE MOUVEROUX OLIVIER, 2 Grand Rue, 23290 FURSAC, FRANCE	
8	2C16127945070	R1	MCS/AMÉ Envoyé -RNT-Mairie	MAIRIE DE SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE, MADAME LE MAIRE AUGROS EVELYNE, 1 place de la Mairie, 23300 ST MAURICE LA SOUTERRAINE, FRANCE	
9	2C16127945087	R1	MCS/AMÉ Envoyé -RNT-Mairie	MAIRIE D'ARNAL LA POSTE, MADAME LE MAIRE DRZEUX SOPHIE, 2 place du Champ de Fane, 37160 ARNAL LA POSTE, FRANCE	

2C 161 279 4507 0

LA POSTE
AVIS DE RÉCEPTION DE VÔTRE LETTRE RECOMMANDÉE

Mairie de Saint-Maurice-la-Souterraine
Madame le Maire Evelyne Augros
1 place de la Mairie
23300 ST MAURICE LA SOUTERRAINE

AR

SEPE RILOUX
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

REÇU LE
5 JUIN 2021

RETOUR À :
MCS/AMÉ Envoyé -RNT-Mairie

Détail des lettres déclarées		Lettre recommandée avec AR		<input type="checkbox"/> Bordereau CEDRE - preuve de dépôt
Nombre de lettres déclarées pour ce dépôt	9	N° de Dépôt	CT	

Partie réservée au contrôle postal		
Commentaire :	Timbre à date	Signature client

* Voir le site internet de La Poste pour les modalités de dépôt et de distribution.
Bordereau n°0000000135 Page 1 / 1

SEPE RILOUX
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

MAIRIE D'ARNAC LA POSTE
Madame le Maire, Sophie DRIEUX
2 Place du Champ de Foire
87160 ARNAC LA POSTE

Schiltigheim, le 29 juin 2021

Lettre Recommandée avec A.R. n° 2C161 279 4508 7

Objet : Projet éolien de la SEPE RILOUX
Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

Madame le Maire,

Dans le cadre de notre projet cité en objet, nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le dossier du « Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine ».

En effet, conformément à la loi ASAP, ce document doit être expédié en lettre recommandée avec accusé de réception à toutes les communes concernées par le projet, un mois avant le dépôt de notre dossier de Demande d'Autorisation Environnementale à la Préfecture.

Nous vous en souhaitons bonne réception et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Fabien KAYSER
Gérant de la SEPE RILOUX

PJ : Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement et la santé humaine

DESCRIPTIF DE PLI -- LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR

Descriptif de plis faisant office de preuve de dépôt après validation de La Poste sauf si la case Bordereau CEDRE - preuve de dépôt est cochée. Dans ce cas, la preuve de dépôt est constituée du présent document accompagné du bordereau CEDRE portant le N° de dépôt indiqué ci-après. Le client est responsable des informations portées sur le descriptif de plis. La Poste n'est pas en mesure de délivrer la preuve de dépôt pour des plis qui ne sont pas obérés.

Expéditeur (Emetteur)				Client (Contractant)	
Raison Sociale	OSTWIND INTERNATIONAL			N° de client (Codico)	
Adresse	Espace Européen De L'Entreprise, 1 Rue De Berne			N° de Compte de Suivi	
Code postal	67300	Ville	SCHILTIGHEIM		

Lieu de dépôt		
Lieu	SCHILTIGHEIM	Date
		30/06/2021

Descriptif des plis déposés						
	Identifiant du pli	NG*	CRBT	Référence	Destinataire (Nom prénom ou raison sociale et adresse complète)	
1	2C16120407506	R1		MCS/AME/Envoi -RNT-Mairie	MAIRIE DE LA SOUTERRAINE, MONSIEUR LE MAIRE ETIENNE LEJEUNE, 1 rue de l'Herminette, 23300 LA SOUTERRAINE, FRANCE	
2	2C16127945018	R1		MCS/AME/Envoi -RNT-Mairie	MAIRIE DE VAREILLES, MONSIEUR LE MAIRE NATIGOT JEAN-ROLAND, 2 rue de la Mairie, 23300 VAREILLES, FRANCE	
3	2C16127945025	R1		SACH/AME/Envoi -RNT-Mairie	MAIRIE DE SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT, MONSIEUR LE MAIRE DECOURSIER PIERRE, 10 rue Marc Parrotin, 23300 ST AGNANT DE VERSILLAT, FRANCE	
4	2C16127945032	R1		MCS/AME/Envoi -RNT-Mairie	MAIRIE DE NOTH, MONSIEUR LE MAIRE GAZONNADO JEAN-LUC, Bourg, 18 route du Got, 23300 NOTH, FRANCE	
5	2C16127945049	R1		MCS/AME/Envoi -RNT-Mairie	MAIRIE DE LEZIERES, MADAME LE MAIRE CHETIF EVELYNE, Place de la Mairie, 23240 LEZIERES, FRANCE	
6	2C16127945056	R1		MCS/AME/Envoi -RNT-Mairie	MAIRIE DE SAINT-PIERRE-LA-FEUILLE, MADAME LE MAIRE VIGROUX ALFRED JOSIANE, 3 rue Auguste Couzon, 23300 ST PIERRE LA FEUILLE, FRANCE	
7	2C16127945063	R1		MCS/AME/Envoi -RNT-Mairie	MAIRIE DE FURSAC, MONSIEUR LE MAIRE MOUTEROUX OLIVIER, 2 Grand Rue, 23290 FURSAC, FRANCE	
8	2C16127945070	R1		MCS/AME/Envoi -RNT-Mairie	MAIRIE DE SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE, MADAME LE MAIRE AUGROS EVELYNE, 1 place de la Mairie, 23300 ST MAURICE LA SOUTERRAINE, FRANCE	
9	2C16127945087	R1		MCS/AME/Envoi -RNT-Mairie	MAIRIE D'ARNAC LA POSTE, MADAME LE MAIRE DRIEUX SOPHIE, 2 place du Champ de Foire, 87160 ARNAC LA POSTE, FRANCE	

2C 161 279 4508 7

AVIS DE RÉCEPTION VOTRE LETTRE RECOMMANDEE

Mairie d'Arnac la Poste
Madame le Maire Drieux Sophie
2 place du Champ de Foire
87160 ARNAC LA POSTE

AR

SEPE RILOUX
Espace Européen de l'Entreprise
1 rue de Berne
67300 SCHILTIGHEIM

RÉCÉLÉ

- 5 - 18/06/2021

Détail des lettres déclarées		LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR		<input type="checkbox"/> Bordereau CEDRE - preuve de dépôt
Nombre de lettres déclarées pour ce dépôt	9	N° de Dépôt	CT	

Partie réservée au contrôle postal		
Commentaire :	Timbre à date	Signature client
	Via après contrôle des quantités	

Bordereau n°000000135 Page 1 / 1